

(fenêtres) (sur cours)

L'ÉCOLE
COTÉ COUR
NOTRE DOSSIER
SUR LA RÉCRÉATION

1 500
CLASSES RAYÉES
DE LA CARTE

18 MAI
RENDEZ-VOUS
AU MINISTÈRE



Vacances en camping avec le GCU*



- 100 terrains aménagés
- Location de résidences mobiles, d'appartements et de bungalows toile
- Tarifs attractifs
- Activités de plein air, détente et loisirs
- Ambiance familiale et conviviale

*Associés MMF et FFM MMF - 25 associations de vacanciers d'une offre estivale territoriale - Salaires des étudiants vacanciers de l'éducation, de la formation, de la recherche, de la culture de la santé, des sports et loisirs, de l'action sociale - Enseignants de l'Union Européenne.

GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES
 57 Boulevard Gambetta - CS217 9205
 92 501 47 87 90 81 - Fax : 01 47 04 74
 www.gcu.fr - gcu@gu.fr

GCU

Recevez gratuitement notre documentation** en retournant ce bon au GCU

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

**Envoi d'un CD-Rom : ou Envoi d'une documentation papier :

© 2006 MMF et FFM MMF - 15, rue de la République - 92011 Nanterre

Enseignant, un métier à transformer




Colloque du 19 mai à Paris



SNUipp-FS
 Syndicat National des Enseignants, Professeurs des Ecoles et Sup | www.snuipp.fr

kisaitou
 ou presque

Spécialité
 2011



6^e édition
 2011

SNUipp-FS

KISAITOU 6^{EME} EDITION À VENIR

Le KISAITOU est devenu votre référence administrative. Vous pouvez le consulter en ligne sur le site du SNUipp. Vous y trouverez une mine de renseignements originale sur toutes les questions concernant votre carrière, vos responsabilités et la vie à l'école...

Des liens permettent d'obtenir l'intégralité des textes réglementaires.

Une nouvelle version papier avec CD-Rom est en préparation.

Consultez votre section départementale.

Consultable en ligne sur www.snuipp.fr

(fenêtres) (sur. cours)

N° 354 - 9 mai 2011

ÉDITO



Actu

5

CARTE SCOLAIRE
1500 classes supprimées
LIVRET DE COMPETENCES
Nouvelle usine à cases ?



Dossier

14

**CE QUI SE JOUE
A LA RECRE**



Métier

20

MALLE AUX ECRITURES
Le palmarès du concours



Réflexion

28



INFLATION
Les prix flambent
EVALUATIONS
L'analyse d'Anne-Marie Chartier

Le 18 mai prochain, le SNUipp se fera le porte-voix de tous les enseignants du primaire. Devant le ministère, des délégations d'écoles venues de tous les départements symboliseront les mobilisations locales qui ont foisonné ces dernières semaines contre les suppressions de postes. L'éducation au régime sec, ça suffit! Nous ne pouvons taire notre colère et nos espoirs. Le gouvernement doit entendre que la politique absurde du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux doit cesser. A contrario, il est urgent de redonner des couleurs à l'école. Les assises nationales contre le harcèlement à l'école ont mis en lumière combien l'amélioration du climat scolaire pouvait servir de boussole pour aller vers mieux et plus de réussite. Il y a là, matière à transformer l'école et notre métier, loin de l'état budgétaire, de la pression des évaluations à tout crin, des cases à cocher, des trop nombreux papiers à remplir, ... Une école sereine et stable où l'on donne le temps aux enfants de grandir, s'épanouir et apprendre. Une école du bien-être et de la réussite de tous. Vraiment tous!
Le SNUipp relève le défi avec vous.

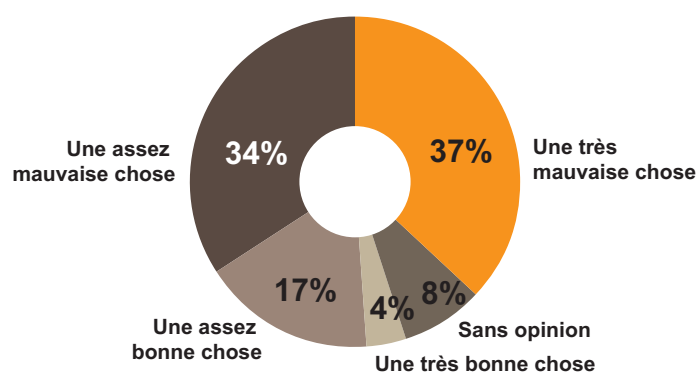
Sébastien Sihir

LES FONCTIONNAIRES BIEN VUS

Un récent sondage de la Sofres pour la FSU permet de jauger l'opinion des Français à l'égard des fonctionnaires. Si les Français sont assez critiques vis-à-vis de l'organisation générale du système en matière de santé, d'éducation, d'emploi ou de justice, ils estiment à 51 % que l'État traite mal ses agents et reconnaissent les qualités professionnelles des fonctionnaires. Si l'opinion

semble plus partagée sur la prise en charge des services publics par des salariés du privé (45 % d'avis négatifs et 43 % d'avis positifs), les Français demeurent massivement opposés (71 %) au principe du non-remplacement d'un fonctionnaire sur 2 partant en retraite et 66 % d'entre eux jugent que les moyens alloués aux agents pour remplir leur missions sont insuffisants.

Selon vous, le principe actuel du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite est-il :



Total

Insuffisants 66 %

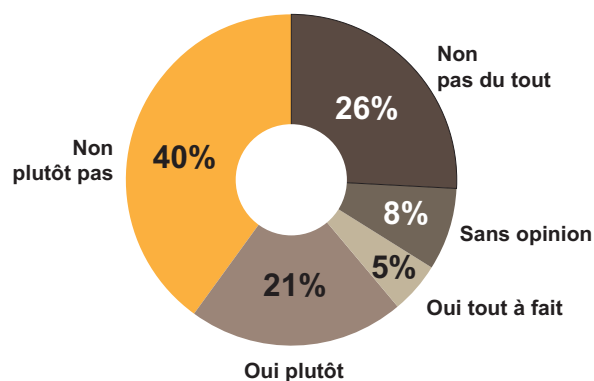
Profession intermédiaire : 77 %
Employé : 77 %
35-49 ans : 74 %
Salarié du secteur privé : 69 %

Total

Suffisants 26 %

18-24 ans : 33 %
Non-fonctionnaire : 27 %

Globalement, diriez-vous que l'Etat donne des moyens suffisants (humains, matériels d'organisation) aux fonctionnaires pour bien remplir leurs missions ?



Total

Une mauvaise chose 71 %

Etudiant : 86 %
Profession intermédiaire : 79 %
25-34 ans : 78 %
Salarié du secteur privé : 71 %

Total

Une bonne chose 21 %

65 ans et plus : 28 %
Retraité : 26 %
Non-fonctionnaire : 22 %

Sondage TNS-SOFRES sur l'opinion des Français à l'égard des fonctionnaires commandé par la FSU.

HARCÈLEMENT DES ANNONCES TIMORÉES

Luc Chatel vient d'annoncer une série de mesures pour lutter contre le harcèlement à l'école à partir des préconisations du sociologue Eric Debarbieux. Afin d'améliorer la prévention, les équipes éducatives recevront un guide réalisé par des pédopsychiatres et un numéro unique d'appel sera mis à disposition des parents des victimes. Une « campagne d'information nationale » sur Internet viendra compléter les expérimentations dans les écoles volontaires. Le ministre n'a cepen-

dant pas retenu la proposition du rapport Debarbieux de créer un « module de formation préprofessionnelle » sur la question... Des annonces en demi-teinte donc, face à l'ampleur d'enjeux importants en matière de pratique et de formation. D'autant qu'un récent rapport réalisé pour l'Unicef révèle qu'un élève sur 10 serait victime de harcèlement, dont les conséquences peuvent être lourdes : phobie scolaire, absentéisme, troubles de l'estime de soi...

ENQUÊTE VICTIMATION DES ENSEIGNANTS

Tous les enseignants des écoles primaires sont invités jusqu'au 5 juin à répondre à une enquête sur le climat des écoles et la victimisation des enseignants et directeurs d'école primaire.

Eric Debarbieux et Georges Fotinos pilotent cette enquête réalisée avec le soutien du médiateur de la République, de l'Autonome de solidarité et des syndicats d'enseignants (SNUipp, Se, Sgen).

<http://sdt3.sphinxonline.net/enseignantsecoles/Personnelecoles/index.htm>

UN REcul POUR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

WISCONSIN : SUPPRESSION DES DROITS SYNDICAUX ?

Scott Walker, le gouverneur de l'Etat du Wisconsin vient de proposer que l'on supprime le droit des enseignants à la négociation collective, aux prestations d'assurance médicale et aux pensions de retraite. Raison invoquée ? L'Etat doit s'attaquer aux « *privilèges* » des enseignants. Les campagnes des deux syndicats de l'éducation, l'AFT et la NEA, ont eu pour effet de mettre l'opinion du côté des services publics.

EUROPE : UNE ÉTUDE SUR LE STRESS ENSEIGNANT

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) a obtenu de la Commission européenne une subvention pour financer une large étude sur le stress des enseignants au travail. Elle sera menée en ligne sur 500 établissements par un centre de recherche allemand spécialisé dans la médecine sociale et professionnelle. Pour le CSEE, le problème du stress au travail « *requiert une attention particulière des délégués syndicaux* ».

591

millions d'euros ont été remboursés par le fisc à 14 443 contribuables au titre du bouclier fiscal sur leurs impôts payés en 2011. 925 personnes ont reçu, à elles seules, 352 millions d'euros.

JAPON : RADIOACTIVITÉ EN HAUSSE

Le gouvernement a multiplié par 20 le taux de radioactivité autorisé pour scolariser les enfants dans les écoles proches de Fukushima. Les élèves peuvent désormais être exposés à un taux de radioactivité de 20 millisieverts. Ce seuil entraîne sur place la colère des parents.

Quelles sont les principales conséquences de la disparition du Défenseur des enfants ?

La perte de l'indépendance du Défenseur des enfants qui est réduit au rôle d'adjoint du futur Défenseur des droits marque un recul pour les enfants et leurs familles qui ne pourront même pas écrire directement à cet adjoint qualifié improprement de « *défenseur des enfants* » sans en avoir aucune des compétences.

Quelles sont les avancées obtenues à mettre au bilan de votre action ?

Nous avons traité la situation individuelle de 25 500 enfants pour la moitié desquels nous avons obtenu le rétablissement de leurs droits. Dans le domaine législatif, nous avons pu obtenir des avancées dans différents domaines relatifs à l'environnement familial (développement de la médiation familiale) et à la santé (développement des maisons des adolescents et des équipes mobiles de pédopsychiatrie). Nous avons dû plaider en permanence pour que les enfants handicapés disposent des auxiliaires de vie scolaire indispensables à leur scolarisation.



Dominique Versini,
ancienne
Défenseuse
des enfants

Par contre nous n'avons absolument pas été entendus dans les domaines régaliens dans lesquels la France a marqué des reculs par rapport à la *Convention internationale des droits des enfants*, notamment en matière de justice des mineurs et en matière d'immigration.

Quelles priorités devrait se donner une politique soucieuse de l'enfance ?

Le Comité des droits de l'enfant a pointé en juin 2009 le manque de stratégie nationale concernant l'enfance. Les priorités concernent, selon mes propres constats, les deux millions d'enfants

pauvres dont les familles vivent avec des revenus inférieurs au seuil minimum de pauvreté ce qui a des conséquences sur le logement absent ou insalubre, sur leur santé, sur leur scolarité et sur les risques de placement à l'aide sociale à l'enfance. De même, il serait essentiel de se donner enfin les moyens d'appliquer l'excellente loi de 2007 sur la protection de l'enfance qui prône la prévention et l'accompagnement des familles.

**Propos recueillis par
Philippe Miquel**

L'OCDE EN FAVEUR DES AIDES AUX FAMILLES

Plus des structures de garde d'enfants, des congés parentaux assez courts, bien payés et accessibles aux pères, des salaires rémunérateurs pour les deux parents, c'est ce que préconise l'OCDE pour concilier le travail des femmes et un taux de natalité permettant le renouvellement des générations. Dans le rapport « *assurer le bien être des familles* » présenté le 27 avril, l'Organisation de coopération et de développement économique estime que les politiques familiales et les dépenses publiques en la matière sont « *très variables* » entre pays de l'OCDE, qui dépendent en moyenne 2,4 % de leur PIB pour aider les familles, via des prestations financières

(primes à la naissance, congés parentaux, avantages fiscaux...) et en nature (crèches, protection des enfants...). L'organisation montre la France en exemple. A 1,99 le taux de fécondité assure quasiment le remplacement des générations, 76,6% des femmes âgées de 25 à 54 ans travaillent, à plein temps pour près de 80% d'entre elles. Le pays consacre 3,8% de son PIB à la prise en charge des enfants. L'OCDE note aussi qu'avec 8% d'enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui semble déjà considérable, la France est un des pays où le taux de pauvreté des enfants et des plus faibles.



Mai bouge pour l'école !

Le 18 mai, le SNUipp appelle à un rendez-vous national sous les fenêtres du ministère pour réclamer une autre politique budgétaire.

Fin avril, le secrétaire d'État en charge de la fonction publique a affirmé que « 18000 professeurs dans le secteur primaire ne sont pas directement en relation d'enseignement avec les enfants ». Damned, 18000 enseignants fantômes ? Mais, que font les inspecteurs d'académie ? Pourquoi ferment-ils 1500 classes, des postes de remplaçants et de RASED dans le primaire ? Alors que dans les départements, les mobilisations ont réuni enseignants, parents d'élèves et élus pour dénoncer les conditions d'enseignement et donc de réussite des élèves, la déclaration a tout d'une provocation (p 8 et 9). Le SNUipp refuse le silence. Le 18 mai, il lance une action nationale à Paris. Ce rendez-vous de délégations départementales sous les fenêtres du ministère rendra visible ce qui se passe partout en France et que le gouvernement tente de minimiser. Face aux inégalités scolaires, l'école primaire déjà sous-investie dans notre pays doit redevenir une priorité.

FAIRE MIEUX AVEC MOINS

La rentrée s'annonce sous de mauvais auspices. Les élèves les plus fragiles vont payer la facture de ces économies. Pour le SNUipp, un collectif budgétaire doit être mis en place pour rouvrir les postes et classes supprimées. Alors que le budget 2012 se prépare, le gouvernement doit

revoir sa copie. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne fait toujours pas l'unanimité. Dans un sondage TNS-SOFRES commandé par la FSU, 71 % des personnes interrogées déclarent que c'est une « mauvaise chose ». 66% considèrent même que les moyens donnés par l'Etat aux fonctionnaires sont insuffisants.

DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ATTENTES

Les attentes envers les services publics sont fortes et, à l'école, elles se traduisent par la réussite de tous les élèves. Le ministère lui-même reprend à bon compte cet objectif indéniable dans la circulaire de rentrée 2012 mais les préconisations, dispositifs, orientations qu'il met en face ne sont pas à la hauteur de cet enjeu de société (p.12). L'évaluation ne peut être la seule boussole d'une école en quête de stabilité.

Pour le SNUipp, permettre à tous les enfants de progresser ne passera pas par de simples injonctions mais par une transformation de l'école de l'intérieur avec les enseignants. C'est tout le sens du colloque sur le métier qu'il organise le 19 mai pour donner à voir, comprendre et améliorer le travail mis en œuvre au quotidien (lire ci-contre).

Le 18 et le 19 mai sont deux temps forts pour l'école !

Lydie Buguet

TRAVAIL ENSEIGNANT : COLLOQUE LE 19 MAI

Le SNUipp organise le 19 mai un colloque intitulé « *le travail enseignant en quête de sens ? Un métier à transformer* ». Il poursuit ainsi sa réflexion sur les difficultés que rencontre aujourd'hui la profession entre l'impératif de faire réussir tous les élèves, les attentes des familles, les exigences institutionnelles. Le syndicat a fait appel à 4 intervenants d'horizons différents. Yves Clot, professeur en psychologie du travail au CNAM, étudiera l'impact des nouvelles organisations du travail aujourd'hui. Françoise Lantheaume, sociologue, scrutera le travail des enseignants au quotidien en s'appuyant sur l'analyse de l'enquête du SNUipp en ligne. Frédéric Saujat, maître de conférence en psychologie observera l'impact de l'aide personnalisée sur le travail et Roland Goigoux, professeur en sciences de l'éducation, s'intéressera au développement professionnel par le biais des enseignants débutants. Les inscriptions sont à adresser aux sections départementales du SNUipp.



En partenariat



RAYÉES DE LA CARTE !

**1 500 classes
seront
supprimées
dans le primaire
à la rentrée.
La politique de
suppression de
postes entre
dans le dur
avec des
conditions
d'enseignement
toujours plus
difficiles.**

1500 classes seront fermées à la rentrée prochaine!

Alors que 8300 élèves supplémentaires sont attendus. Conséquences des 8967 enseignants qui manqueront à l'appel, le 1er septembre. Après la résorption de 5600 enseignants en surnombre cette année, enseignants qui ont notamment permis de ne pas laisser les stagiaires seuls dans une classe, les recteurs et inspecteurs d'académie entrent dans le bal pour supprimer, en plus, 3367 emplois. A eux de trouver les fameux « leviers d'efficience » afin d'ajuster au plus près des réalités du terrain cette politique d'austérité budgétaire. Autant dire que les CTP et les CDEN, instances qui ont décidé et entériné les décisions, se sont déroulés dans un climat tendu.

L'enquête réalisée par le SNUipp auprès de 75 départements révèle ces disparités dans les choix effectués par les IA. Les fermetures de classes sont les principaux leviers pour atteindre les dotations imposées, en particulier en école maternelle. Cette dernière comptabilise un tiers des suppressions de postes. L'enseignement spécialisé paie également un lourd tribut, avec 26% de fermetures, principalement sur les postes E et G. Après les 1800 postes supprimés en 2008, les RASED continuent d'être rabotés avec 400 postes en moins à la rentrée. Les maîtres formateurs et

**« C'est l'école
de proximité
qui est en
péril »**



conseillers pédagogiques ne sont pas non plus épargnés. Bien qu'en première ligne pour former les stagiaires sur le terrain, ils seront 200 de moins l'an prochain. Quant à l'enseignement des langues vivantes, qui doit continuer à se généraliser selon les directives ministérielles, il aura bien du mal avec 800 intervenants en moins.

DES CHOIX PAR DÉFAUT

Bien que conformes au projet de loi de finances 2011, ces suppressions de postes ont fait l'effet d'une douche froide en se concrétisant sur le terrain. C'est que contrairement aux années précédentes, on ferme des classes alors qu'il y a une augmentation démographique. Dans son communiqué du 10 avril, la FNAREN dénonce les conséquences catastrophiques des mesures touchant les RASED, pour les élèves en difficulté. Le ministère continue de laisser entendre que les dispositifs de soutien scolaire mis en place depuis trois ans peuvent se substituer à l'aide spécialisée. Pourtant, une étude réalisée par l'université Paris-Descartes, en 2009, montre que pour quatre enfants sur cinq, l'aide spécialisée est la réponse adaptée. Pour Francis Jauset président de la FNAREN, « Il va falloir faire des choix par défaut. L'école ne sera pas en capacité d'aider tous les élèves et certains départements sont bien plus touchés que d'autres. » De son



Les cartes scolaires départementales dévoilées, les réactions ne se sont pas fait attendre. Dans tous les départements la mobilisation s'organise, les actions se multiplient : rassemblements, journées de grève, manifestations, boycott d'instances, impliquant enseignants, parents et élus locaux.



coté, la FNAMME estime que « les mesures de ces dernières années n'ont pas atteint l'objectif de réduction du nombre d'élèves en échec ». Son président Alain Thomazeau demande « un nombre suffisant de RASED sur tout le territoire ». Or nombre de départements sont touchés.

Dans le Pas-de-Calais, 86 postes de rééducateurs ont disparu en 5 ans, il n'en restera que 70 à la rentrée 2011. En Seine-Maritime, 51 postes RASED sont supprimés dont 24 postes de rééducateurs.

Dans d'autres départements, ce sont les maîtres formateurs qui ont été ciblés. Dans le Rhône, ils ont découvert que 35 postes situés en dehors d'écoles d'application seraient supprimés, permettant à l'inspecteur d'académie de récupérer 10 postes sur leur décharge. « On a l'impression de ne plus servir à rien. » dit Catherine, maître formatrice à Vaux-en-Velin, qui verra son poste supprimé à la rentrée. « Cette année, on a tout construit pour la formation des stagiaires, alors c'est d'autant plus difficile à vivre. Et puis ça n'a pas de sens. Les postes situés en dehors des écoles d'application permettent de couvrir la diversité géographique. Dans mon école située en RAR, la présence de stagiaires a créé une réelle dynamique d'équipe. On risque d'y perdre beaucoup. »

LES PARENTS RÉAGISSENT

Pour Jean Jacques Hazan, président de la FCPE, « on est passé d'une attaque quanti-

tative à une attaque qualitative. C'est l'école de proximité qui est en péril. »

Car les attaques viennent de toute part. En maternelle, alors que les discours officiels affirment la nécessité d'investir dans la petite enfance, les parents se retrouvent dans l'impossibilité de scolariser leur enfant de 2 ans. Les seuils d'ouverture montent souvent à 32 élèves. L'éducation prioritaire n'a plus de prioritaire que le nom, quand on supprime, dans le Val-d'Oise, 40 postes surnuméraires affectés en RAR ou RRS. En milieu rural, certaines communes voient leur école rayée de la carte; cela touche trois villages en Lozère ou dans l'Aube également victimes de 18 fusions d'écoles.

« Les pôles éducatifs comme à la ville ne sont pas la réponse adaptée aux besoins en milieu rural » poursuit Jean Jacques Hazan.

L'association des maires ruraux de France (AMRF) dénonce une « dévitalisation des territoires » et insiste « l'égalité constitutionnelle entre citoyens passe par l'égalité d'accès aux services publics et en premier lieu à l'école de la République ».

Les protestations montant de toute part rendent compliquée la mise en oeuvre de cette carte scolaire, d'autant que même les inspecteurs commencent à s'inquiéter des conséquences...

Aline Becker

L'ÉCOLE EN MANQUE D'INVESTISSEMENT

L'école française est sous-dotée. La politique de l'éducation nationale aggrave les inégalités et produit trop souvent de l'échec. « La France est le pays de l'OCDE où le retard scolaire à 15 ans est le plus important (...), un de ceux où les écarts de résultats entre élèves se sont le plus accrues [et] où l'impact de l'origine sociale sur les résultats des élèves est le plus élevé », souligne un rapport de la Cour des comptes paru en mai 2010. Ce constat est confirmé par l'analyse des résultats aux évaluations PISA 2009. Une note de synthèse du Centre d'analyse stratégique sur l'emploi public remis au premier ministre révèle que la France a le taux d'encadrement le plus faible des pays de l'OCDE, loin derrière la Suède, la Grèce ou le Portugal. L'école française dispose de 5 adultes pour 100 élèves et se situe en queue de peloton du classement de l'organisation. L'OCDE stigmatisait il y a peu le sous-investissement du pays dans son école, inférieur de 156% à celui des autres pays.



Formation : le rapport qui dérange

Jean-Michel Jolion, président du *Comité de suivi master* a présenté en avril un rapport d'étape sur la « *masterisation de la formation initiale des enseignants* ». Il y dresse un constat très sévère de la mise en oeuvre de la réforme qui « *aurait nécessité un plus grand consensus en amont* », qui n'a jamais « *été élaborée avec les acteurs* » car elle avait été « *amorcée pour des raisons budgétaires* ». Le rapport met en évidence le rôle des IUFM dans la professionnalisation et fait état de la « *grande souffrance* » et de « *l'accumulation de contraintes qui met les étudiants en situation d'échec...* » Le SNUipp a réagi en rappelant ses propositions : un continuum intégrant des modules de préprofessionnalisation dès la licence, l'organisation d'une véritable alternance progressive en M1 et M2, un concours avec des épreuves disciplinaires et professionnelles dont l'admissibilité est placée en M1 et une reconnaissance de la formation par un master.

Rubrique : Le métier/La formation

L'Histoire de l'esclavage



VU
SUR
snuipp.fr

Agrégée d'Histoire, Sylvie Lalagüe-Dulac, analyse les problématiques auxquelles se heurte l'enseignement de l'Histoire de l'esclavage.

Scolarisation et handicap

La Halde dernière

La *Halde* a recommandé mercredi 20 avril 4 axes d'actions prioritaires pour améliorer la scolarisation des élèves en situation de handicap : mise en accessibilité des établissements scolaires, mise en place de moyens pour répondre aux différentes formes de handicap, renforcement de la coordination des acteurs éducatifs et mise en oeuvre de moyens adaptés pour les enfants ne pouvant pas être scolarisés en milieu ordinaire. Elle a aussi publié le 29 avril son ultime rapport indiquant que tous domaines confondus (emploi, logement, éducation...), les discriminations fondées sur l'origine restent la première cause de saine, suivies par l'état de santé, le handicap et le sexe.

Rubrique L'Enfant/Droits

Direction

Désaccord à Marseille

Les directrices et directeurs d'école de Marseille demandent que la mairie prenne en charge les inscriptions des élèves ou signe un protocole de délégation d'inscription. En effet, dans cette ville les directrices et directeurs d'école ont la charge de l'inscription des élèves, sauf dans 3 arrondissements. La mairie qui s'était engagée à généraliser à tous les arrondissements la procédure d'inscription par ses services repousse d'année en année la mise en place du système. Les directrices et directeurs d'écoles ont lancé une lettre-pétition

Rubrique

L'Ecole/Direction et fonctionnement

SNUipp/CDIUFM

Des analyses partagées

Le SNUipp a rencontré mardi 12 avril la *Conférence des directeurs d'IUFM*. Cet échange a été l'occasion de mettre en avant les convergences d'analyse sur la formation des enseignants. Elles portent sur le continuum du cursus à partir de la licence, le principe de l'alternance,

le cadrage national des masters, l'admissibilité en fin de M1 et le rôle des PEMF.

Rubrique Le métier/La formation

Retraites

Des demandes de précisions

Après le vote de la loi sur les retraites, certains points concernant les départs en retraite à l'été 2011 demandent éclaircissements et précisions. Le SNUipp vient de s'adresser au ministère, demandant notamment des éclaircissements sur les parents de trois enfants et sur les départements qui ne respectent pas le même calendrier scolaire qu'en métropole

Rubrique La carrière/La retraite



Carte scolaire

Les maires ruraux vent debout

L'Association des maires ruraux de France a publié jeudi 14 avril un communiqué appelant le ministère de l'éducation nationale à revoir la carte scolaire et abandonner sa politique de suppression massive de postes. Les élus se disent prêts à mener des actions d'envergure. Le 18 mai, le SNUipp appelle à un rendez-vous national au ministère.

Rubrique

Le syndicat/Les campagnes

CES

50 000 manifestants à Budapest

La *Confédération européenne des syndicats* (CES) et ses six organisations membres hongroises (LIGA, ASZSZ, SZEF, ESZT, MSZosz et MOSz) avaient appelé à une Euro-manifestation le samedi 9 avril à Budapest, au moment où se tenait le *Conseil européen des affaires économiques et financières* (ECOFIN) sous présidence hongroise. Les syndicats européens ont défilé pour dire « *non* » à l'austérité et demander plus d'Europe sociale, des salaires équitables et des emplois de qualité.

Rubrique

Le syndicat/Les interventions

LIVRET DE COMPÉTENCES NOUVELLE USINE À CASES ?

Le livret de compétences qui doit être rempli pour les paliers 1 et 2 du socle prend dans les derniers mois de l'année scolaire une réalité concrète dans les écoles. Détour dans les salles des maîtres.

Le livret personnel de compétences (LPC) est devenu effectif depuis cette rentrée scolaire. Ce qui veut dire concrètement que les enseignants des écoles sont censés remplir ce livret dans les semaines qui viennent pour les 2 premiers paliers du socle, le CE1 et le CM2. Dans les cours d'école, beaucoup d'enseignants ne se sont pas encore penchés sur ce nouveau dispositif qu'ils n'ont pas eu entre les mains. Olivier, enseignant en CE1-CE2 dans une école d'Alençon résume la situation ainsi : « *je n'ai pas eu le temps de le regarder. Mais, de toutes façons, je vais d'abord remplir les livrets que j'ai mis en place et j'aviserai.* » La surcharge de travail que cela représente est la première question soulevée par les enseignants. D'autant que l'articulation entre programmes et livrets est loin d'aller de soi.

A y regarder de plus près, le LPC pose d'autres

problèmes professionnels. « *Comment évaluer une compétence telle que maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques et les mobiliser dans des contextes différents sur la matière ?* » interroge Alexandra enseignante au CM2. Même interrogation pour remplir les cases dans lesquelles deux compétences sont citées comme « *connaître et utiliser* », ce qui fait dire à dire à Jean-Pierre, enseignant en CP « *est-ce bien sérieux cette usine à cases ?* ». La notion même de validation est nouvelle au primaire ; or aucun accompagnement n'est venu expliciter les attendus. Marie poursuit : « *j'ai le sentiment d'engager ma responsabilité en datant le document. D'autant que je le remplirai seule. Si on voulait vraiment le remplir en équipe de cycle, cela nous prendrait des heures et on manque déjà de temps.* » La discussion porte enfin sur le rendu aux parents. « *Un document tel que celui-ci ne peut pas se communiquer sans explication mais comment fera-t-on pour recevoir tous les parents ?* » s'affole Séverine qui a le CE1.

La précipitation est donc de mise.

En l'état, le SNUipp demande la suspension de la mise en œuvre du LPC. Les enseignants ont besoin d'outils utiles et cohérents avec leurs pratiques. Ils ont aussi besoin de temps pour analyser ces nouveaux outils venus d'en haut.

Lydie Buguet



NUMÉRISATION: À CHARGE DES DIRECTEURS ?

A la rentrée prochaine, le livret de compétences sera numérisé. Le dossier des élèves devra être rempli sur une application sécurisée par la clef OTP. Au-delà des questions éthiques liées à l'outil, le SNUipp, reçu au ministère, l'a interpellé sur la conséquence directe de cette décision à savoir que seuls

les directrices et directeurs pourront remplir les dossiers même s'ils ne sont pas enseignants en CE1 et CM2. C'est une charge de travail supplémentaire et exponentielle inenvisageable. Le SNUipp continue à intervenir auprès du ministère pour clarifier la situation.

EVALUATIONS: LE SNUIPP A TENU COLLOQUE

Le SNUipp a consacré une journée à la question des évaluations lors d'un colloque à Lyon. Devant quelques 200 enseignants, Jean-Claude Emin, ancien responsable de la DEPP, Patrick Picard, Alexis Bisserkine de l'INRP et Anne-Marie Chartier, docteure en sciences de l'éducation, sont venus présenter leurs recherches, travaux et réflexions sur une pratique au cœur de l'institution. L'occasion pour le SNUipp de rappeler sa demande de remise à plat totale des évaluations CE1 et CM2 et de réaffirmer le besoin d'outils professionnels pour travailler sur la nature des difficultés que les élèves rencontrent. Le débat sur cette question éminemment professionnelle est loin d'être clos. Un quatre-pages fait la synthèse des débats et est disponible via les sections départementales.

EVALUATIONS, ENCORE...

Les évaluations CE1 s'annoncent. Les élèves plancheront du 16 au 20 mai et les résultats devraient être publiés avant l'été. Doit-on s'attendre à ce que les directeurs soient destinataires d'une circulaire d'analyse des résultats et d'orientations des pratiques? Ce fut le cas pour les évaluations CM2 mi-avril. Les évaluations montrent ainsi leur vrai visage ; elles servent de guide pour réorienter le travail des classes par la comparaison d'une année sur l'autre des résultats. Or, cette démarche n'a aucune valeur scientifique à cette échelle ! D'ailleurs, les conclusions laissent dubitatifs. La DGESCO constate les difficultés de compréhension en lecture mais insiste sur l'automatisation en orthographe et grammaire ; elle déplore « *le manque de sens* » dans les activités de numération... et insiste sur l'automatisation de la connaissance des tables. Des préconisations qui ne pourront, en aucun cas, tenir lieu d'aide aux enseignants et contribuer à la réussite de tous les élèves.

ADIEU L'INRP, BONJOUR L'IFÉ

Le 18 avril, l'Institut français de l'éducation (IFE) a remplacé l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) et intégré l'École normale supérieure de Lyon. L'Ifé assurera « toutes les missions et toutes les obligations » de l'ex INRP à l'exception de la mission muséographique. Yves Winkin son directeur, a affirmé que le centre de ressources Alain-Savary sur les pratiques éducatives dans les territoires confrontés à d'importantes difficultés sociales et scolaires restait « au cœur de notre dispositif de recherche ». Il a par ailleurs annoncé des séminaires de recherche qui s'appuieraient sur les chercheurs de l'ENS. Le premier confié à Bernard Lahire s'intéresserait aux premiers apprentissages et à la première socialisation des enfants. A suivre...

LES RIS S'IMPOSENT

Alors qu'en 2008 le ministère a remis en cause le droit des enseignants à participer à des RIS (réunions d'informations syndicales) sur le temps de travail, le SNUipp-FSU a appelé tous les enseignants à user de leur droit syndical en organisant une semaine nationale de RIS du 28 mars au 2 avril.

244 réunions ont rassemblé plusieurs milliers d'enseignants, hors et sur le temps de classe, pour débattre des questions de carte scolaire, mouvement, évaluations, rythmes, direction et fonctionnement de l'école, formation, action...

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE À MASTER 2

Le ministère ouvre un chantier pour permettre le recrutement des psychologues scolaires du 1^{er} degré au niveau d'un master 2. Des groupes de travail avec les organisations syndicales vont se mettre en place dans les semaines qui viennent pour aboutir, selon le ministère, à la modification nécessaire des textes. Si cette annonce est un début de réponse aux nombreuses inquiétudes sur la place des psychologues scolaires dans l'éducation nationale, un grand nombre de questions comme le type de concours et de formation ou la création d'un corps spécifique, seront à traiter.

CIRCULAIRE DE RENTRÉE PERSISTE ET SIGNE



La circulaire de rentrée vient d'être publiée au BO du 5 mai. Les évaluations et les fondamentaux ont la part belle.

Quels sont les projets et priorités du ministère pour l'enseignement à la rentrée 2012? La circulaire de rentrée définit des pistes de travail. On serait tenté de dire que le ministère creuse un peu plus profondément son sillon. Evaluations, illettrisme, innumérisme, ECLAIR... des mots sont déjà connus. La notion d'évaluation sature le texte de la circulaire et se révèle comme un « contrôle continu » du système à l'échelle des écoles pour valider les choix éducatifs. Les enseignants sont appelés à penser évaluations et non plus apprentissages. Et quand il est fait référence à la prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme, le texte se focalise de façon exagérée sur l'enseignement « structuré » de la grammaire, les compétences phonologiques à la maternelle, les « techniques opératoires ». Cette allusion récurrente aux automatismes

apparaît comme un repli sur des procédures de base qui laissent peu de place à la mobilisation de compétences, au travail sur le sens. Dans les nouveautés, on notera « la sensibilisation précoce à une première langue vivante » dès la maternelle avec priorité à l'anglais sans avoir attendu les préconisations du tout nouveau comité stratégique des langues. Moins attendue, une incitation aux pratiques musicales. La continuité école-collège est renforcée par la mise en place de commissions de liaison et l'élaboration de « PPRE passerelle » pour engager des aides dès la rentrée en 6^{ème}. Enfin, les mots « éducation prioritaire » sont absents et on peut s'en inquiéter. L'ECLAIR arrive en lieu et place des RAR et les RRS ne sont même pas cités. Aucun texte ne définit encore le nouveau dispositif mais un « *vademeccum* » est annoncé.

Lydie Buguet

ENTRÉE DES STAGIAIRES ÇA NE S'ARRANGERA PAS

Conséquence des suppressions de postes, le dispositif d'accueil des professeurs stagiaires ne sera pas amélioré. Alors qu'ils ont bénéficié cette année d'une pratique accompagnée de septembre à la Toussaint, à la rentrée prochaine, les 3 000 lauréats du concours devraient être nommés directement sur un poste à l'année. Ils bénéficieraient d'un « accompagnement renforcé durant le premier mois d'exercice » avec

une pratique accompagnée la première semaine et 5 jours d'aide avant la rentrée. Pour le reste, les IA ont toute latitude mais en fonction de leurs moyens en remplacement. Le SNUipp craint que le tiers-temps de formation (12 semaines) ne puisse être tenu partout. On est encore loin d'une entrée progressive dans le métier et d'une réelle alternance que les PES ont plébiscitée dans l'enquête du SNUipp.

SALAIRES DES FONCTIONNAIRES : NOUVEAU COUP DE FROID

Le gouvernement vient d'annoncer le maintien du gel du point d'indice dans la fonction publique pour l'année 2012.

19,2% de hausse des prix à la consommation entre 1999 et 2010 pour 9,93% d'évolution du point d'indice dans la fonction publique sur la même période. Des chiffres édifiants publiés par le ministère du budget et qui traduisent une baisse de 10% de pouvoir d'achat pour 5 millions de fonctionnaires. Dans une période où les augmentations tarifaires se multiplient (cf page 28), l'annonce faite le 19 avril par le gouvernement d'une deuxième année consécutive de gel des salaires fait figure de provocation. Cette mesure destinée à mieux maîtriser les dépenses publiques serait contrebalancée par le développement des primes et sans incidence pour des fonctionnaires protégés par la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) mise en place en 2008. La réalité est tout autre. Les enseignants du premier degré constatent même depuis janvier dernier, une baisse de leur traitement liée à l'augmentation des cotisations retraite. La seule revalorisation récente concerne les enseignants débutants et représente 30 € par mois sur l'ensemble de leur carrière. Pour un professeur d'école, l'avancement



est le seul moyen de faire évoluer son salaire mais son fonctionnement archaïque le rend profondément inégalitaire, l'accès à la hors-classe demeurant toujours aussi marginal (2% des promouvables cette année). La GIPA et les primes ne sont accessibles qu'à une minorité des personnels. Le SNUipp, avec la FSU, exige une autre politique salariale basée sur une revalorisation

du point d'indice et un rattrapage des pertes subies. Il renouvelle son appel à signer la pétition en ligne* « *Oui à l'augmentation des salaires dans la fonction publique* » et invite tous les personnels à participer aux actions prévues le 31 mai prochain.

Philippe Miquel

*<http://salairesfonctionpublique.fr>

EVS L'ÉTAT CONDAMNÉ

Deux jugements viennent d'être rendus en faveur des EVS suite à l'absence de formation de l'État employeur. A Angers, le conseil des prud'hommes a condamné le lycée employeur à verser à chacun des 28 EVS en contrat avenir (CAV) 4000 euros de dommages et intérêts pour « violation de l'obligation de formation ». De ce fait, le conseil a requalifié tous les contrats en CDI, ce qui a valu aux personnes 3 500 euros et près de 6 000 euros de

dommages et intérêts pour « licenciement sans cause réelle ni sérieuse ». A Nevers, une autre EVS en CAV, percevra 10 000 euros du lycée employeur. Alors que 8 887 EVS seront recrutés en septembre, ces affaires rappellent les devoirs de l'Etat envers ces personnels précaires. Pour le moment, aucune solution n'est envisagée pour maintenir sur leurs postes les personnels dont le contrat s'arrête en juin ?

VOTE ÉLECTRONIQUE

Fin mars, le ministère a organisé un vote test dans cinq académies : Caen, Versailles, Clermont, Bordeaux et Guyane. Une partie des enseignants a pu tester cette nouvelle modalité de vote qui se mettra en place pour les élections professionnelles du 20 octobre prochain. Cette phase a permis de soulever un certain nombre de difficultés comme l'accès au mot de passe et à l'identifiant ou la lourdeur de la procédure et le manque de lisibilité du portail. Le ministère doit y apporter des réponses avant sa mise en œuvre.

PÉTITION POUR LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Face à la remise en cause des horaires de service, de décharges des coordonnateurs pédagogiques, de la rémunération des heures de coordination et de synthèse, une pétition demande l'ouverture de négociations sur les conditions de travail des enseignants affectés dans les unités d'enseignement (UE). Le SNUipp organise une journée nationale de réflexion sur les UE le 1^{er} juin. <http://www.snuipp.fr/Une-carte-petition-pour-les-unites>

EXPÉRIMENTATION D'AFFELNET

Dans les Hautes-Pyrénées, les directrices et directeurs ont découvert, par courrier, qu'ils allaient expérimenter le logiciel Affelnet pour l'affectation des élèves de CM2 en 6^{ème}, dans un contexte où les exigences administratives alourdissent considérablement leur charge de travail au détriment des fondamentaux de la profession. Soutenus par les représentants du personnel et une pétition intersyndicale, une partie d'entre eux a refusé d'obtempérer dans ces conditions. Le SNUipp s'est adressé au ministère pour que les menaces de sanctions soient abandonnées et pour que le dialogue reprenne.

L'ÉCOLE CÔTÉ COUR

La cour de récré est le théâtre d'enjeux éducatifs et de développement de l'enfant, mais aussi un miroir de la société et de ses tensions. La place des enseignants interrogés.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet
Pierre Magnetto
Vincent Martinez
Philippe Miquel

L'actualité a jeté une ombre sur la cour de récré. Selon le rapport réalisé en mars par le sociologue Eric Debarbieux pour l'Unicef, plus d'un enfant sur dix (11,7%) se dit harcelé à l'école (lire page 18), les faits se produisant essentiellement dans la cour. Et pourtant, quand on demande à un enfant « *qu'as-tu fait aujourd'hui à l'école ?* », il répond le plus souvent quelque chose comme « *je me rappelle plus, ah oui, j'ai joué au foot avec les copains...* » A les croire, ce que les enfants préfèrent à l'école c'est la récréation, un moment indéniablement important à leurs yeux, voire le plus important de tous les moments de la journée.

Il est vrai que la récréation reste un moment particulier, encadré par des textes flous qui en font un temps à surveiller (lire ci-dessous). Mais la récré est aussi un temps de liberté pour les enfants. Maître de conférences à l'Université de Picardie, Christine Brisset la définit comme « *un espace libre qui permet la transmission de toute la culture enfantine* ». Pour elle, ce temps remplit des fonctions « *de socialisation et d'apprentissage avec les pairs* » sans parler « *de toute la dimension symbolique du jeu* » dont on connaît l'importance dans le développement des enfants (lire page 16). C'est aussi le temps où ils peuvent mettre à l'épreuve les enseignements des adultes, car tout ce qu'ils ont appris reste présent à leurs yeux.

La cour est donc le théâtre d'enjeux de premier ordre, mais cette liberté ne peut s'exercer sans règles. C'est ce qu'ont bien compris

les enseignantes de la maternelle de Villars-les-Dombes dans l'Ain. Face à une cour trop petite pour contenir les 180 élèves des 7 classes de l'école, elles ont choisi la récré échelonnée, jamais plus de 4 classes en même temps. Grâce aux aménagements et installations réalisés à leur demande par la mairie, le lieu a été divisé en sous-espaces régis par des règles qu'il faut rappeler régulièrement. « *L'an dernier nous avons réalisé des panneaux à l'aide de photos pour indiquer ce que l'on a le droit de faire et de ne pas faire* » explique la directrice, Mélanie Dahoui. Un mode d'organisation des lieux et de la gestion du temps qui font qu'aujourd'hui les récréations sont plus calmes, les disputes et pleurs plus rares (lire pages 16 et 17).

La récréation est aussi un temps particulier en raison des interactions entre enseignants et élèves. La relation devient individuelle, moins normée et sans consignes. Un mode de communication plus spontané, qui aide aussi à porter un autre regard sur l'élève, à observer son comportement, ses relations entre pairs, ses problèmes de motricité, une appréciation qui s'enrichit aussi du croisement des points de vue entre enseignants.

A l'école l'Odysée de Corcoué-sur-Logne (Loire-Atlantique), l'équipe a elle aussi pris la mesure des choses. Dans cette primaire inaugurée il y a deux ans, l'aménagement de la cour a été laissé à la discrétion des maîtresses. Elles ont saisi cette opportunité pour en faire un moment du vivre ensemble en faisant participer les conseils d'élèves au projet. « *S'il n'y a pas de règles pensées et élaborées collec-*

« Le harcèlement pose un vrai problème à l'école. Les enfants qui en sont les victimes sont en souffrance. Les conséquences prennent à revers la mission éducative de l'école »



tivement, il y a des soucis» résume Jacqueline Fraboul, la directrice (lire page 17). Le vivre ensemble car en effet, la cour présente aussi un reflet des tensions et des difficultés du monde des adultes ; c'est un lieu de reproduction des comportements et des modèles sociaux avec tous les travers que cela suppose. Par exemple, le fait d'instaurer la mixité à l'école dans les années 60 n'a pas complètement réglé la question des inégalités entre filles et garçons. C'est aussi par le jeu que l'enfant construit son identité sexuelle, se comportant le plus souvent de manière attendue et reproduisant les stéréotypes.

Face à tous ces enjeux, le harcèlement pose un vrai problème à l'école. Les enfants qui en sont les victimes sont en souffrance. Les conséquences ne sont pas sans gravité (isolement, perte de l'estime de soi, absentéisme, échec scolaire). Des conséquences qui prennent à revers la mission éducative de l'école et heurtent son ambition de conduire tous les élèves sur le chemin de la réussite. En face de cela, les propositions de Luc Chatel pour lutter contre le phénomène semblent bien timorées (lire page 5) alors qu'Eric Debarbieux avait formulé, dans un rapport remis le 12 avril, 15 propositions plus ambitieuses. L'école a

besoin d'un climat scolaire apaisé pour être efficace ; des enseignants et des élèves en sérénité pour travailler et apprendre. C'est aussi à cela que doit servir la prévention du harcèlement.

La récré est bien un temps éducatif dans lequel, comme le souligne Julie Delalande, les enseignants « peuvent se contenter d'une position d'observateurs, être là dans l'espace, présents pour répondre aux sollicitations mais laisser les enfants se

débrouiller entre eux tant qu'ils y parviennent » (lire page 19). Entre laisser faire et interventionnisme la question est de savoir où placer le curseur. La professeure en sciences de l'éducation souligne en tout cas que « la relation de confiance que les enseignants ont établie avec leurs élèves est essentielle pour arbitrer les conflits, recueillir leur parole et porter une attention particulière à ceux qui souffrent ».

LA RÉCRÉATION DANS LES TEXTES

Le temps de récréation est fixé à 15 minutes par demi-journée à l'élémentaire et entre 15 et 30 minutes en maternelle. Cet horaire doit « s'imputer de manière équilibrée sur l'ensemble des domaines disciplinaires ».

Ce temps est sous la responsabilité des enseignants. La circulaire du 18 septembre 1997 sur « la surveillance et sécurité des élèves » précise que « l'obligation de surveillance doit être exercée de manière effective et vigilante pendant la totalité du temps scolaire » et s'exerce « partout où les élèves ont accès et notamment dans les cours de récréation, les aires de jeux et autres lieux d'accueil ». Le nombre de « surveillants » doit tenir compte des effectifs et de la configuration des lieux. C'est au directeur qu'il incombe de veiller à l'organisation du service des récréations.

Quant à l'aménagement, des recommandations sont fournies pour dire toute l'importance de mettre à disposition des élèves une aire de détente aussi vaste que possible. Le décret n°96-1136 du 18 décembre 1996 définit les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux.



Comment pourrait-on définir la récréation du point de vue de l'enfant ?

La récréation est un espace libre qui permet la transmission de toute la culture enfantine. Il y a des jeux qui traversent les années, voire les décennies, comme les jeux de ballon, les cordes à sauter, les litanies et chansonnettes. Et puis de nouveaux jeux apparaissent, comme les cartes à échanger et les collections à constituer. Ce temps remplit donc plusieurs fonctions : de socialisation et d'apprentissage avec les pairs, notamment par le partage de codes et de règles communs. Mais il y a aussi toute la dimension symbolique du jeu, qui consiste à endosser des rôles imaginaires ou réels qui font rêver ou qui effraient... Du coup, si un enfant est exclu d'un jeu, cela peut constituer un vrai drame, d'autant que certains acquièrent très tôt les stratégies pour être choisis ou pour éviter tel ou tel camarade...

Ces moments de « vivre ensemble » participent de la construction de l'identité de l'enfant...

Oui, l'enfant qui joue dehors est dans le jeu « libre », ce qui signifie qu'il va développer sa personnalité par le moteur, le cognitif, le social... Mais il va aussi construire son identité sexuelle car si les jeux sont essentiellement mixtes à l'école maternelle, on observe que certains sont plus marqués par le genre, comme la marelle ou le football par exemple. Quand on les interroge, les filles disent aimer la récréation parce qu'elles apprécient se parler,

Construire le sens de la récréation



Christine Brisset
Maître de conférences
à l'Université Picardie
Jules Verne - I.U.F.M.
de l'académie d'Amiens.

échanger des choses entre elles ou jouer tel ou tel personnage de télévision. Les garçons, en revanche, s'ils aiment partager ces moments entre copains, vont préférer les jeux de poursuite, de bagarre « pour de faux », souvent en monopolisant l'espace de la cour...

Le comportement des enfants en récréation peut donc poser problème ?

Pour la plupart des enfants, ces moments de récréation sont de vraies bouffées d'oxygène et ne posent pas de problème. Mais quand on regarde cet espace ouvert, du point de vue du développement de l'enfant, on se rend compte que beaucoup d'entre eux ne perçoivent pas qu'il peut fournir des repères structurants, ce qui peut les insécuriser. Par exemple, il n'est pas rare qu'en maternelle un enfant reste près d'un(e) camarade ou qu'il tienne la main de la maîtresse tout le temps de la récréation... Tout comme il est essentiel pour l'élève de donner du sens à l'école comme lieu de savoir, il lui faut construire le sens de la récréation.

« Beaucoup d'enfants ne comprennent pas pourquoi ils vont en récréation »

LA RÉC S'ORGA

A Villars-les-Dombes, l'équipe de l'école maternelle a aménagé le temps de la récréation et son espace. Petit détour sur ce moment particulier de l'école entre liberté et contrainte.

A 10h00, les récréations de l'école maternelle de Villars-les-Dombes commencent. Les cris s'invitent dans la cour et les enfants se précipitent aux quatre coins de cet espace recroquevillé entre les classes. Les récréations au pluriel car dans cette école de 7 classes qui compte 180 élèves, impossible de sortir tous en même temps. Alors, les enseignantes ont décidé d'échelonner les sorties sur trois créneaux qui se chevauchent. Une organisation qu'elles ont choisie afin qu'il n'y ait jamais plus de quatre classes en même temps dans la cour. « C'est un planning contraignant mais qui s'applique pour tous les lieux de l'école de la salle de motricité, à la BCD » explique Mélanie Dahoui directrice de l'école.

Cette cour dans laquelle trône un marronnier est encadrée par les classes sur trois côtés et est ouverte sur un préau construit il y a quatre ans. Dernier investissement en date de la mairie dans la cour : une structure toboggan. « Nous avons demandé cette installation en 2007. Il nous paraissait indispensable d'aménager la cour autour d'espaces de jeux bien identifiés qui canalisent les enfants dans des endroits différents » poursuit Mélanie. Les enfants jouent donc sur cette structure mais aussi autour du bac à sable, sous le préau où voitures, camions et autres tracteurs sont disponibles et avec des vélos, tricycles et porteurs qui circulent dans la cour, d'autres profitent des bancs pour jouer... à la maîtresse. Mais pas de ballon car avec la route qui passe derrière le préau, c'est ingérable. Ces aménagements ont un coût important mais de l'avis de l'équipe, les récréations sont plus calmes, les

RÉ NISE

disputes et les pleurs se font plus rares.

« *Cet espace est, comme les autres, régi par des règles que l'on rappelle régulièrement. L'an passé nous avons réalisé des panneaux à l'aide de photos pour indiquer ce que l'on a droit de faire, et ne pas faire* » explique l'enseignante. Pas le droit de remonter le toboggan, pas le droit de pousser, pédaler pour contrôler son véhicule !

Mais, l'équipe a aussi fait le choix de surveiller la cour en commun. Une nécessité pour la sécurité des enfants entre passage aux toilettes, petits bobos, sollicitations diverses. 15 jours plus tôt un élève s'est cassé le bras en passant par dessus un copain qui s'est relevé à ce moment-là et l'a fait chuter. Un accident rare sans conséquence grave mais qui les conforte dans cette organisation. D'autant que celle-ci leur permet aussi de croiser leurs regards sur les élèves de chaque classe. Chacune s'occupe de tout le monde et c'est l'occasion de « *discuter de certains gamins, d'avoir un autre avis sur des comportements* » disent-elles. Exemples : « *quand un PS est encore accroché à son enseignante au mois d'avril, on s'interroge. La violence de certains enfants s'exprime parfois de façon particulière pendant la récréation* » et de citer le cas d'un GS qui n'avait pas du tout conscience de la souffrance des autres et pour qui le psychologue scolaire était intervenu.

Cette cour de récréation est pour elles un espace privilégié de l'apprentissage du vivre ensemble. Les enfants doivent gérer leurs actes en fonction des autres. L'an passé deux enfants en situation de handicap étaient scolarisés dans l'école dont l'un en fauteuil et l'intégration dans la cour ne posait pas problème mais il a fallu adapter certaines règles. L'un disposait d'un vélo avec un dossier et l'autre d'un vélo pendant toute la récréation. Ce moment est aussi un moment privilégié dans le rapport aux enfants. « *On peut se poser près d'eux et discuter de façon différente que lorsqu'on a les 26 dans la classe* ». Un ancien enseignant avait même investi ce temps pour créer une sorte d'atelier langage, se souviennent-elles.



La récré, un espace privilégié de l'apprentissage du vivre ensemble.

Pour autant, ce moment reste un moment de liberté dans lequel elles n'interviennent qu'à la marge. « *On ne s'est pas concerté sur la façon dont on agit mais globalement, on ne s'occupe pas des chamailleries, on évite d'intervenir sur la passation des vélos mais dès qu'il s'agit de coups ou de mots blessants, on est là* » résume la directrice qui précise aussitôt « *ce n'est pas*

toujours facile de mesurer l'impact des mots. Un « je ne t'aime plus » entre copines peut parfois être source de vraie souffrance ».

Trente minutes sont passées, la récréation, elle, se termine. D'autres classes vont arriver et tandis que certains sont tentés de prolonger un peu le jeu, un GS déclare qu'il fait maintenant du vélo « *sans roulettes* ».

ÉCOLE DE L'ODYSSÉE HEUREUX QUI COMME ULYSSE, LES ENFANTS DANS LA COUR

A Corcoué-sur-Logne, en Loire Atlantique, l'école primaire publique l'Odysée a vu le jour à la rentrée 2009. « *Une aubaine* » pour la directrice, Jacqueline Fraboul, car la mairie a eu la démarche volontaire de



ne pas aménager l'espace immense de la cour pour laisser aux enseignants et aux élèves « *le temps de se l'approprier* ». En conseils d'élèves, les enfants ont pu concevoir un plan de la cour et définir leurs besoins. Ainsi, le « *trou* » – à l'origine un réservoir de récupération d'eau de pluie – d'une

quinzaine de mètres de long est le lieu des « *creuseurs* » dans lequel les petits comme les grands construisent des barrages ou cherchent des trésors ; cette pergola en bambous qui apporte de l'ombre au bac à sable ; ou encore le bateau qui permet de rejoindre l'arbre aux branches basses où grimpent les enfants... En projet ? Une « *cabane de marchande* » et un « *billodrome* » ! Des conditions privilégiées reconnaît Jacqueline mais des récréations calmes, où c'en est fini de la « *tyrannie des ballons* » car elle sait, par expérience, que « *s'il n'y a pas de règles pensées et élaborées collectivement, il y a des soucis* ».

Dossier



PETIT COIN SOMBRE

Au milieu ou plutôt dans un coin de cet espace de liberté qu'est la cour de récréation, les toilettes ne font pas l'unanimité chez leurs principaux usagers. D'après une enquête réalisée en 2007* plus de la moitié des élèves (50,4%) les jugent peu accueillantes, se plaignant principalement de l'odeur et du manque de propreté. Pire, 7,2% des enfants déclarent ne jamais les utiliser s'exposant ainsi aux risques d'infection urinaire. Les toilettes sont également accidentogènes (340 accidents dans les écoles élémentaires en 2006/2007) et redoutées par les élèves en raison des risques de voyeurisme, de bagarres et de moqueries. En janvier 2008, Xavier Darcos s'était engagé à régler la question pour la rentrée suivante. Accessibilité, propreté, entretien, surveillance... Le besoin d'améliorer la situation est toujours pressant !
*<http://ons.education.gouv.fr>

DOCUMENTAIRE

Dans la cour d'une maternelle de Montmartre, Claire Simon a réalisé en 1992 le film *Récréations*, cinquante-quatre minutes d'exotisme. Elle écrit « *Il existe une sorte de pays, très petit, si petit qu'il ressemble un peu à une scène de théâtre. Il est habité deux ou trois fois par jour par son peuple. S' ils vivent selon des lois, en tout cas, ils n'arrêtent pas de les remettre en cause, et de se battre violemment à ce propos. Ce pays s'appelle La Cour et son peuple Les Enfants. Lorsque Les Enfants vont dans La Cour ils découvrent, éprouvent la force des sentiments ou la servitude humaine, on appelle cela, la récréation.* »
Disponible en DVD.
<http://www.clairesimon.fr/recreations.html>



DÉRAPAGES EN COUR

La récré : un moment de liberté qu'il faut parfois surveiller

75,4% des enfants « adorent » aller en récréation. Celle-ci n'est rejetée que par 6% des élèves. Ces chiffres tirés d'une récente étude de l'UNICEF* montrent, s'il en était besoin, l'engouement quasi-unanime des enfants pour « la récré ». Mais ce moment privilégié est aussi parfois le cadre de « dérapages » : Jeu du foulard, du petit pont massacreur, de la canette, racket, insultes et violences apparaissent dans les cours d'école en les transformant en espaces dangereux pour l'intégrité physique et psychique des élèves. Une vision alarmiste en partie contredite par l'enquête de victimation effectuée auprès d'élèves de cycle III : 89% des élèves affirment se sentir bien à l'école. Il reste toutefois près d'un enfant sur dix qui s'estime victime de violences à titres divers (verbales, physiques, à connotation sexuelle...) La récréation n'est pas seule en cause et le moment de la cantine en particulier est souvent cité comme source d'insatisfaction. Certes, les phénomènes de violence sont une

donnée permanente et historique de l'institution scolaire comme le soulignent Julie Delalande ou Vincent Troger, historien du système éducatif qui évoque « la loi du plus fort » des cours d'école encore présente à la mémoire de nombreux adultes. Mais Eric Debarbieux, auteur d'un rapport remis le 12 avril dernier à Luc Chatel, pointe la recrudescence des pratiques de harcèlement entre pairs dont près de 14% des élèves se déclarent victimes. Pour le sociologue, l'école doit s'attaquer à ce problème qui touche les apprentissages mais aussi la santé mentale et la sécurité publique. Dans ses préconisations, il met l'accent sur l'importance des actions de prévention et sur les efforts à porter sur la formation des enseignants. Car entre une punition qui « renforce le comportement négatif » et une non-réponse vécue comme une « autorisation à continuer », l'équilibre est parfois difficile à trouver.

*A l'école des enfants heureux... enfin presque : <http://www.unicef.fr>

UN ESPACE DE LIBERTÉ ET D'AUTONOMIE

Julie Delalande porte un regard d'anthropologue sur la récré comme lieu de sociabilisation, d'apprentissage et de transmission culturelle.

Pourquoi la récréation est-elle indispensable pour les enfants ?

La récréation est un moment de socialisation très important pour les enfants. Contrairement à ce que pensent beaucoup d'adultes, les enfants ne grandissent pas uniquement à leur contact mais en développant des relations entre pairs. La récréation apporte un cadre fixe dans sa durée et sa répétition qui permet la constitution de groupes stables. Elle fournit aux enfants un espace privilégié au sein duquel ils peuvent mettre à l'épreuve et tester de manière autonome les enseignements des adultes.

Quelle doit être la place des enseignants ?

Ils peuvent se contenter d'une position d'observateurs, être là dans l'espace, présents pour répondre aux sollicitations mais laisser les enfants se débrouiller entre eux tant qu'ils y parviennent. Le maintien de la récréation comme espace de liberté est d'autant plus important que notre société organise énormément les relations entre enfants même en dehors de l'école. Si les enseignants n'interviennent pas directement, tout ce qu'ils ont enseigné reste présent aux yeux des enfants. Bien sûr, la relation de confiance qu'ils ont établie avec leurs élèves est essentielle pour arbitrer les conflits, recueillir leur parole et porter une attention particulière à ceux qui souffrent. On peut aussi reprendre en classe les situations qui posent problème.

Quel est le cadre idéal pour la récréation ?

Plus on a d'enfants, plus on a de conflits et de danger potentiel. L'espace doit être suffisamment grand pour offrir des sous-espaces propices à des activités différenciées : jeux de ballon, jeux de course, jeux plus calmes... Tous les enfants sont à la recherche de lieux secrets, un peu isolés de l'agitation. Je pense aussi qu'il y a un intérêt, quand c'est possible, à mélanger les âges. Cela permet de maintenir les contacts entre les fratries et de favoriser les apprentissages des plus jeunes au contact des plus grands.



Entretien avec

Julie Delalande

*Ethnologue, professeure
en sciences de l'éducation à
l'Université de Caen*

Violences, brimades, harcèlement : comment lutter contre ces dérapages ?

Même s'ils font la une de l'actualité, ces phénomènes ne sont pas nouveaux. Les chercheurs et les historiens, comme la littérature, ont montré qu'ils sont inhérents aux collectivités d'enfants. Le rôle des adultes est de donner aux enfants la possibilité de réfléchir afin de passer de la violence physique à la parole. Mais attention à apporter une réponse satisfaisante à l'enfant agressé qui doit avant tout « sauver la face » pour préserver l'estime de soi.

Les relations garçon - fille sont souvent au cœur des préoccupations enfantines pendant la récré.

L'école a institué la mixité en pré-supposant à tort qu'une relation égalitaire entre les sexes allait s'établir d'elle-même. Les enfants doivent se débrouiller au quotidien de cette réalité. Ils vivent la différence des sexes en s'appropriant ce que la société leur

donne à voir. En se comportant de la manière attendue, il reproduisent des stéréotypes correspondant à la demande sociale avec une hiérarchie des sexes et une suprématie du masculin sur le féminin. Pendant la récréation, les enfants construisent une partie de leur identité par affinité avec les enfants de leur sexe. Il y a là un paradoxe entre la réalité et les discours bien-pensants qu'on retrouve aussi en classe car les enseignants n'ont pas la même attitude envers les filles et les garçons.

La culture enfantine qui se transmet pendant la récréation est-elle la même partout ?

Ce point vient de faire l'objet d'un travail collectif auquel j'ai collaboré *. On constate des invariants et des jeux communs dans tous les pays : les jeux d'attrape entre garçons et filles, les jeux de « plouf-plouf » avec beaucoup d'inventivité et d'humour dans les comptines utilisées. Mais la culture enfantine se nourrit également beaucoup de la culture des adultes et on y retrouve donc les spécificités des sociétés de chaque pays. Ces particularismes ont tendance à reculer sous l'effet d'une culture universelle mondialisée véhiculée par des films, des dessins animés, des jouets communs à tous les pays. Pour que la culture enfantine vive et se transmette, il est essentiel que les enfants puissent avoir des moments pour la construire et dans des pays comme le nôtre, ils se raréfient. C'est aussi une des fonctions essentielles de la récréation.

* Culture enfantine, universalité et diversité : Presses Universitaires de Rennes



Fracture numérique : des défis pour l'école

Selon le *Centre d'analyse stratégique*, la fracture numérique « correspond non pas à un mais à trois fossés numériques (...), un fossé générationnel, laissant les personnes âgées en marge des nouvelles technologies ; un fossé social, qui exclut les plus démunis ; et un fossé culturel, qui prive les moins instruits des opportunités de l'outil informatique ». La note souligne que « pour ceux qui, parmi la jeune génération, sont à l'écart de ces technologies » la situation « est la plus critique ». « L'école (...) est au cœur des solutions qui pourront être mises en place » indique-t-elle avant d'ajouter que « l'éducation est confrontée à trois défis majeurs ». « Elle doit apprendre à l'enfant à se servir des technologies numériques et à en connaître les écueils. Elle doit tirer parti de toutes leurs potentialités, y compris dans la lutte contre l'échec scolaire. Elle doit aussi accompagner la communauté éducative dans son appropriation des TIC ».

Rubrique L'Enfant / Environnement

La philo à l'école



Sylvain Connac, responsable de formation des enseignants, évoque l'intérêt d'organiser des discussions à portée philosophique en classe.

INNOVATION PÉDAGOGIQUE 4^{ÈME} FORUM DES ENSEI- GNANTS INNOVANTS

Le 4^{ème} Forum des enseignants innovants, prévu à Lyon les 20 et 21 mai, présentera une centaine d'initiatives et d'expériences qui illustreront combien l'école sait se montrer innovante et adaptable. Inscriptions jusqu'au 28 avril. Une première vague de recrutement était prévue dès avril, suivie d'autres embauches étalées jusqu'en juin.

Rubrique Le Métier/La pratique

INTERNET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES

L'utilisation d'Internet, parce qu'elle est synonyme de libération de la communication et de liberté d'expression, peut laisser croire que les fonctionnaires sont « exonérés du respect de leurs obligations déontologiques ». Ce n'est pas le cas. Que ce soit sur la neutralité, la moralité ou la discrétion professionnelle, la justice sanctionne ce qu'elle considère comme des manquements aux obligations déontologiques des fonctionnaires. Internet n'est pas « un espace total de liberté ».

Rubrique Le métier/Les conditions de travail

SÉJOURS À L'ÉTRANGER LE PROGRAMME JULES VERNE

Le programme de mobilité internationale Jules Verne est destiné aux enseignants des premier et second degrés. Il a concerné 118 enseignants la première année (en 2009-2010), 161 cette année et il prévoit 350 participants l'an prochain. Ce programme permet aux enseignants de prendre part à la vie d'un établissement scolaire européen ou d'un pays tiers et, au retour, de s'investir dans l'enseignement des langues pour ce qui

concerne les enseignants du primaire, dans l'enseignement des disciplines non linguistiques en langue étrangère pour les enseignants du second degré. Il s'inscrit dans une « réciprocité européenne ».

Rubrique La carrières/Le statut

EDD UN HEBDO EN LIGNE



LeWebPédagogique et l'Ademe ont lancé le Magazine de l'EDD. Hebdomadaire, il est consultable en ligne gratuitement et propose aux enseignants à partir du cycle 3 des ressources synthétiques, ludiques et imagées afin d'aborder les thématiques liées à l'éducation au développement durable. Le magazine est conçu avec une approche pédagogique, les sujets étant rédigés par des enseignants et des experts de l'Ademe. Plusieurs dossiers sont déjà disponibles sur le développement durable, le recyclage, la gestion du littoral, les pollutions marines ou les risques majeurs.

Rubrique Le métier/Les ressources

MIGRANTS LA 2^{NDE} GÉNÉRATION À L'ÉTUDE

Selon une étude réalisée pour la Communauté européenne au sujet de l'impact des politiques éducatives sur les jeunes migrants de seconde génération, ces derniers participent moins que les autres à la vie sociale, économique et politique de leur pays. Un des facteurs explicatifs essentiel est l'impact décisif des différences ethniques sur la scolarisation. Une éducation « inégale » forge des discriminations contraires aux valeurs fondamentales de l'Union européenne, tout en fragilisant les liens sociaux.

Rubrique L'Enfant/Droits



Portrait

Cette enseignante de Montréal exerce cette année à l'école maternelle de Joué-les-Tours dans le cadre d'un échange franco-québécois



HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

Un livre pour éduquer

Le CIDEM (*Civisme et démocratie*) vient de lancer une nouvelle collection d'ouvrages, *Repères pour éduquer*, pour les 8-12 ans. Le premier numéro, *Ebo-Raphaël*, retrace l'histoire d'un jeune esclave au XVIII^{ème} siècle et permet de découvrir le commerce triangulaire et la lente marche vers les abolitions. Par la voix d'un enfant-narrateur descendant d'un jeune Africain enlevé à son village et déporté avec d'autres à Ouidah dans le Golfe de Guinée, le récit retrace le parcours de son voyage entassé dans la cale d'un bateau négrier jusqu'à sa vente sur un marché aux esclaves en Martinique. Émaillé de références historiques comme le *Code noir* de 1685, le lecteur se plonge dans le quotidien d'un esclave, le marquage au fer rouge, le travail aux champs, jusqu'à la perspective pour Ebo-

Raphaël de devenir un jour un homme libre grâce aux idées des Lumières. Cet outil pédagogique a été élaboré en partenariat avec le *Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage*. Il a été réalisé avec les enseignants de 75 classes de Guadeloupe et de Martinique et un comité scientifique composé de spécialistes de l'esclavage a validé la cohérence historique et sociale ainsi que la pertinence des sujets abordés. Il a pour objectif d'aider les enseignants à traiter cette question avec les élèves dans le cadre de la journée du 10 mai (journée de la mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions) dans une perspective d'éducation à la citoyenneté. Ce livret est accompagné d'un guide pédagogique téléchargeable gratuitement sur www.cidem.org. **VM**

« Plus les élèves sont en difficulté, plus ils sont bruyants et plus on leur demande de se taire. Apprendre à parler et se taire, voilà qui n'est pas simple »

Anne Armand, inspectrice générale de lettres

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La forêt s'affiche

A l'occasion de l'année internationale des forêts une exposition intitulée *La forêt, une communauté vivante* est mise à disposition des écoles par l'association *GoodPlanet.org* du photographe Yann Arthus-Bertrand, en collaboration avec les ministères de l'éducation nationale et de l'écologie. Elle est composée de séries de 20 posters réalisés par 19 photographes internationaux. Elles sont disponibles dans les CDDP et CRDP.



« **J**e découvre une autre philosophie de l'enseignement ». Linda Tremblay ne regrette pas d'avoir répondu favorablement au courriel adressé aux écoles québécoises par une enseignante française à la recherche d'un-e volontaire pour un échange de poste. Après 13 ans d'enseignement au Canada, elle a rejoint les 11 institutrices québécoises qui participent cette année au programme d'échanges organisé par le *Centre international d'études pédagogiques*. Pas évident de changer à la fois d'école et de pays. Logée dans la maison de sa collègue française, Linda apprécie d'avoir été « choyée et bien entourée par une équipe disponible après le travail qui m'a beaucoup aidée. » Affectée dans une classe de grande section comme à Montréal, elle peut comparer les systèmes éducatifs français et québécois. Si le niveau scolaire et les programmes se ressemblent, Linda est étonnée par l'important travail demandé autour des compétences à acquérir en langue française. « *Tout est très détaillé et doit faire l'objet d'une évaluation spécifique qui prend beaucoup de temps. Au Québec, pour les enfants de cet âge, l'approche est beaucoup plus globale.* » Les élèves sont les mêmes des deux côtés de l'Atlantique mais Linda constate néanmoins une tendance plus affirmée chez les petits Français à régler leurs problèmes par la violence. Elle explique qu'au Québec, « *on travaille beaucoup plus avec les élèves sur les relations sociales et la résolution des conflits, cette dimension est prise en compte dans les programmes et la formation des enseignants.* ». Mais le séjour a d'autres avantages : pour récupérer des « *journées de travail qui sont plus longues et chargées que chez nous* », Linda met à profit les « *nombreuses vacances* » pour voyager en France, en Espagne, au Portugal. **Philippe Miquel**

« Au Québec, pour les enfants de cet âge, l'approche est beaucoup plus globale. »



SAINT-JEAN-DE-LUZ

LE THÉÂTRE AU SERVICE DE LA LANGUE

Dans les Pyrénées-Atlantiques, une classe de l'école Aïce-Errota s'est plongée en immersion linguistique pour privilégier l'apprentissage de l'espagnol grâce à l'initiative de l'association Langues en scène.

« **A** St-Jean-de-Luz il y a toujours eu une forte demande des parents pour apprendre l'espagnol » confie Anabel Campo, maîtresse de CP-CE1 à l'école Aïce-Errota. Ainsi, quand l'IEN a présenté la démarche de l'association *Langues en scène*, Anabel a immédiatement accepté tant l'idée lui a paru bonne : « *mettre le théâtre au service d'une langue étrangère* ». Un intervenant comédien professionnel, natif d'Espagne et qui s'exprime exclusivement en espagnol face à une classe francophone, une gageure qui semble hasardeuse. Et pourtant, les élèves n'ont pas été dérouterés, grâce à une consigne simple : pour chaque situation les mêmes étapes : je regarde, j'écoute et je comprends puis je reproduis.

Pour faciliter l'immersion, Anabel Campo a accepté la proposition de l'intervenant dès le mois de janvier, de regrouper les 18 heures de son intervention : une séance de deux heures quotidiennes pendant deux semaines. Un rythme intensif pour des élèves de CP-CE1, mais qui leur a permis de réaliser des progrès fulgurants.

Car la démarche de *Langues en scène* « mobilise en permanence les enfants pour faire des hypothèses sur le sens », ce qui leur permet de

« ne pas avoir peur d'un code inconnu », révèle José Manuel Ruiz, membre de l'association et enseignant-chercheur qui travaille sur les liens entre art et didactique. Et puis, « en dehors du langage, le théâtre c'est le corps, la culture, le jeu... » Ce qui suppose que les gestes soient associés à la parole. Chaque

séance débutait donc par des exercices d'expression corporelle, de concentration et de détente, sans un mot de français, ce qui constituait une excellente mise en condition. La 1^{ère} semaine a été consacrée au travail sur les intonations, à la musicalité de la langue, en appliquant le programme : la vie quotidienne, le

temps qu'il fait, le schéma corporel... Ce qui a permis à Anabel Campo de développer une autre manière d'enseigner la langue à travers des exercices qui ne sont pas habituellement utilisés dans cet objectif. Le comédien commençait par jouer et mettre en mots différents moments de la journée : je me lève, je prends mon petit déjeuner, ma douche... Puis les élèves mimaient la situation et ajoutaient un mot : par le geste, les enfants sont entrés spontanément dans l'activité, à tel point qu'ils « en venaient à oublier que les consignes étaient passées en espagnol » assure l'enseignante.

Ce n'est que deux mois plus tard que les élèves ont entamé la seconde phase du projet : mettre en scène une pièce de théâtre à partir d'un album transposé en espagnol par le comédien, conjointement avec la maîtresse, elle-même bilingue. Lu pour la première fois par le comédien aux enfants grâce aux illustrations, ce support de travail n'a été abordé en français que quelques temps plus tard afin de valider la compréhension fine du texte.

Au cours de ces deux mois, Anabel Campo a poursuivi seule avec sa classe le travail d'apprentissage par la lecture quotidienne du texte,

puis est venue la répartition des rôles à tenir, par tirage au sort, sur proposition des élèves eux-mêmes. Quand le comédien est revenu avant les vacances de printemps, le travail de mise en scène pouvait dès lors se concrétiser, par la mémorisation du texte, le placement des acteurs, le « *je sais qui je suis, je sais quand je parle et je sais où je me place* » résume Anabel.

A la rentrée, les enfants se sont vus en vidéo, ce qui leur a permis de déceler ce qu'il y avait à perfectionner : la prononciation, l'articulation, le placement par rapport au public. Car

le spectacle, intitulé *Rosa Chicle* (traduction de *Rose bonbon* d'Adéla Turin) sera joué dans une vraie salle dans le cadre du *Festival des planchettes*, un festival de théâtre pour enfants, le 30 mai prochain à St-Jean-de-

Luz. L'occasion pour eux de montrer le travail accompli autour d'un projet transdisciplinaire. Les enfants ont-ils le trac ? « *Pas du tout* » assure Anabel « *ils s'amusent comme des p'tits fous en répétant et sont fiers de leur belle prononciation. Et puis nous avons des propositions pour aller jouer en Espagne...* »

Vincent Martinez

« Les enfants en venaient à oublier que les consignes étaient passées en espagnol »

« Mobiliser en permanence les enfants pour faire des hypothèses sur le sens »

Entretien avec

Pascale de
Clauzade*Présidente de l'association
Langues en scène**Comment vous est venue l'idée de faire pratiquer les langues aux enfants par le théâtre ?*

J'ai fait beaucoup de théâtre étant jeune et cette pratique m'a énormément aidée dans mon développement personnel. Après mes études, j'ai vécu à l'étranger où j'ai souvent été appelée à voyager, j'ai trouvé très frustrant de ne pas parler la langue du pays qu'on visite, de ne pas pouvoir échanger avec les habitants et partager leur culture : il ne faut pas oublier que la culture commence par la langue... Si on ajoute à cela que l'enseignement des langues n'est pas forcément adapté aux exigences de la société actuelle, le théâtre m'a semblé un vecteur essentiel pour que les enfants prennent du plaisir tout en mémorisant par la gestuelle. Ensuite, une première expérience en espagnol dans une école de Biarritz, en 2010, a validé ce qui n'était qu'une idée...

L'association est donc guidée par des principes pédagogiques précis...

Vous savez, je suis arrivée à un âge où j'ai plus envie de donner que de recevoir et d'ailleurs je n'interviens pas moi-même en classe. Le but de l'association est de proposer aux enseignants un soutien en langues et aussi de donner la possibilité à tous les enfants de bénéficier de cette pédagogie. Après, *Langues en scène* ne prétend pas se substituer aux enseignants : nous respectons les contenus et les horaires impartis par les programmes scolaires et les comédiens travaillent en étroite collaboration avec l'enseignant de la classe. Nous ne nous rattachons pas à un courant

pédagogique particulier, même si nous avons beaucoup travaillé sur la pédagogie du théâtre en France et à l'étranger. Nous essayons surtout de nous adapter aux besoins des enseignants tout en proposant une démarche pédagogique originale, ce qui permet aussi un partage de l'expérience et des compétences des intervenants respectifs.

Beaucoup d'écoles ont monté un spectacle de théâtre avec Langues en scène ?

Je ne parlerais pas de spectacle mais de représentation, le théâtre étant l'outil mais pas la finalité. Néanmoins, les élèves sont très excités de montrer leur travail à leurs parents et camarades en fin d'année. Notre association est très récente, pour l'instant le projet n'est étendu que sur quelques départements et villes : sur la côte Basque, à Paris, l'année prochaine sur Bordeaux... Si des écoles commencent à nous solliciter, l'essentiel des projets que nous avons menés à ce jour partent des démarches que *Langues en scène* a effectuées auprès des écoles, après avoir reçu l'aval de l'inspection académique. Après, le rôle de l'association est de trouver les crédits nécessaires auprès des collectivités territoriales, de solliciter des comédiens natifs ayant l'expérience du travail avec des jeunes enfants, et puis de coordonner en fonction des attentes des enseignants.

<http://www.langues-en-scene.com/>

EN LIGNE

Programmes

La mise en œuvre du socle commun et du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) fixe les objectifs pour chaque cycle en terme de compétences de communication et de connaissance de la culture des pays où la langue est parlée. À l'issue de l'école primaire, les élèves doivent avoir atteint le niveau A1 du CECRL dans l'une des 8 langues concernées : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe. Pour les cycles 2 et 3, l'enseignement des langues se déroule sur 54 heures annuelles. Ces programmes sont parus au BO hors-série n° 8 du 30 août 2007 <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs8/default.htm>

Régions frontalières

En février 2005, le *Comité des ministres du Conseil de l'Europe* a adopté une recommandation sur l'enseignement des langues du voisin dans les régions frontalières. Cette recommandation, qui n'a pas force de loi, incite les pays à mettre en œuvre les principes d'une éducation plurilingue, en créant les conditions qui permettent aux écoles de sauvegarder ou d'introduire l'enseignement des langues et de la culture des pays voisins. La France métropolitaine est concernée par l'espagnol, l'allemand et l'italien.

http://www.ciep.fr/courrieleuro/2005/0505_conseil.htm

EMILE

Le dispositif pédagogique européen EMILE (*Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère*) prévoit l'enseignement de tout ou partie d'une discipline en langue vivante étrangère. Cette démarche, qui ne se limite pas aux régions frontalières, permet aux élèves d'améliorer naturellement leurs compétences dans une langue vivante étrangère en concentrant l'essentiel de leurs efforts dans la discipline qu'ils apprennent.

<http://www.emilangues.education.fr/>

Littérature jeunesse

1^{ER} MAI : LA GRÈVE ET LE MUGUET !

Si le 1^{er} Mai est la « Fête du travail », on le doit aux ouvriers américains qui en 1886 se lancèrent dans la lutte pour obtenir « 8h de travail, 8h de sommeil, 8h de loisir » ! Puis il y eut Fourmies, le 1^{er} mai 1891 où les ouvriers lancent la grève pour « la journée de 8h ». Mais les soldats tirent sur la manifestation pacifique : 10 morts. 1919 : le Sénat français ratifie enfin la journée de 8 heures. Ironie du sort, c'est Hitler pour se rallier le monde ouvrier qui en 1933 fait du 1^{er} mai une journée chômée et payée... suivi par Pétain en 1941 !

UN HOMME EST MORT

KRIS & E. DAVODEAU – FUTUROPOLIS 2006. (15 €) DÈS 12 ANS/ADULTES



Splendide BD de Davodeau, sur un scénario de Kris inspiré par un fait historique. Brest 1950... Les bombardements ont anéanti la ville, son port, son arsenal. Des milliers d'ouvriers la reconstruisent, pierre à pierre dans les pires conditions de travail. La contestation gronde. Les patrons refusent de céder. La grève générale est déclarée. Les chantiers s'arrêtent, les ouvriers de l'Arsenal rejoignent le mouvement... Mais le 17 avril, la police, tire sur la foule, faisant plus de vingt blessés et un mort : Édouard Mazé. Le cinéaste René Vautier appelé par la CGT débarque clandestinement dans Brest en état de siège. Il est alors recherché par la police pour son documentaire, « Afrique 50 », qui dénonce le système colonial français d'après guerre... Le 18 ont lieu les obsèques d'Édouard Mazé accompagné par tout un peuple. René Vautier tourne le film témoignage de la lutte..

TOUS EN GRÈVE ! TOUS EN RÈVE !

A. SERRES, PEF – RUE DU MONDE 2008 (13,80 €) DÈS 8 ANS.

Mai 68 en Gironde vécu par Martin 12 ans, fils de cheminot en grève pour les salaires et frère de la seule étudiante de la cité ! La mère gère avec angoisse un porte monnaie qui se

vide. L'école étant fermée, Martin accompagne son père sur le porte-bagage du Vélo-Solex. Pas toujours facile de convaincre les collègues ou les ouvrières des PME, directement dépendantes du patron, de débrayer ! Mais la grève s'étend, le 13 mai est un triomphe... jusqu'aux accords de Grenelle, la douloureuse reprise du travail, les tristes législatives... Mais grâce aux acquis, ils auront la télé pour les Jeux de Mexico et même, une 4L bleue !

LA GRÈVE

M. SZAC - SEUIL, 2008 (8,50 €) DÈS 12 ANS.

Dans cette bourgade du Nord de la France, toutes les usines ont fermé les unes après les autres. Seule, l'usine de textile Parker tient encore. C'est là que depuis toujours travaille la mère de Mélodie, ado de 13 ans. Le père est parti, le salaire est maigre, les fins de mois sont difficiles pour une femme seule avec deux enfants... Un jour, les ouvriers apprennent que l'usine va fermer. Les employés révoltés se mettent en grève et occupent l'usine. Mélodie peu impliquée, elle qui ne veut pas devenir ouvrière comme sa mère, vit d'abord cette grève comme une fête. Mais peu à peu, au cœur du combat, elle découvre la solidarité des ouvriers, leur fierté, les enjeux du monde du travail, et sa place dans la construction d'une personne...



A BAS LA VAISSELLE !

Y. MENS - T. MAGNIER 2006, PETITE POCHE (5,00 €) DÈS 6 ANS

Dans la famille Toucouleur, les aînés, réclament plus de loisirs et moins de tâches. Ils exigent que le petit frère participe à la corvée de vaisselle et revendiquent une augmentation de leur argent de poche. Seulement voilà, la règle de Maman est qu'on ne fait pas la vaisselle avant huit ans. Alors ils se mettent en grève ! En riposte, Maman fait, elle, la grève de la lessive... Force est d'engager des négociations sérieuses et pleines d'humour pour aboutir à un accord ! Petit récit subtil sur le partage des tâches ménagères au sein de la famille et du droit de grève en général !

AUTRES TITRES

LA VIE COMME ELVA

J-P. NOZIÈRE – T. MAGNIER 2005 (7,50 €) DÈS 13 ANS.

Les parents d'Elva, 15 ans, apprennent un matin par une simple lettre qu'ils sont licenciés comme la moitié des salariés. Elva découvre la lutte... et l'amour.

VERO EN MAI

Y. POMMAUX & P. BOUCHIÉ – ECOLE DES LOISIRS (21,50 €) DÈS 8 ANS.

Mai 68 à Paris, vu par Véronique, 9 ans.

HISTOIRE DU PETIT TABOURET

F. MOUNIER, D. HÉNON - ECOLE DES LOISIRS (5,5 €) 8 ANS (LISTE CYCLE 2).

Comment le petit tabouret de la concierge de l'usine va au péril de sa vie, permettre aux grévistes de manifester...

LA GRÈVE

M. PIQUEMAL, ZAÛ - L'EDUNE 2007 (12,80 €) DÈS 7 ANS.

La grève contée par un petit garçon dont le papa est gréviste, en l'occurrence contre une réforme des retraites !

Marie-Claire Plume

Cf. www.snuipp.fr rubrique « L'enfant » Thématique du mois : 1^{er} Mai : « La grève et le muguet »



Les malles aux écritures

Le palmarès du concours *La malle aux écritures* a été établi début avril. Vingt-et-une classes sont lauréates. La BnF exposera les œuvres les 29 et 30 mai prochain.

La malle aux écritures, c'était le thème du concours proposé cette année par le SNUipp et ses partenaires. Chaque classe était invitée à réaliser sa malle, sa boîte ou son coffre pour un destinataire inconnu. Si l'une s'est lancée dans l'aventure des hiéroglyphes égyptiens, une autre a conçu un outil numérique où d'un clic, on peut s'initier à la calligraphie chinoise. Une autre encore a réalisé un ingénieux système d'écriture en Braille. Le choix des 21 lauréats ne fut pas simple parmi les quelques 200 malles reçues.

Depuis, chaque classe participante a reçu la malle d'une autre. Toutes sont invitées à la BnF pour visiter l'exposition qui leur est consacrée les 29 et 30 mai, exposition ouverte à tous les curieux de l'imaginaire de l'enfance !



LE PALMARÈS COMPLET

Un séjour en classe découverte dans le centre de la Ligue de l'Enseignement de Port Leucate

Ecole élémentaire publique de Saint-André de Corcy (01), classe de CM2 de M. BISSERKINE et Mme MANIAKIS

Une caméra numérique

- Ecole des Poissonniers à Neuilly (92), Classe de CM2 de Mme BOUSSIRA
- Ecole élémentaire Lucien Bunei à Montlignon (95), classe CP/CE1 de Mme HEBERT
- IME des 3 Ponts, à Casseneuil (47), classe de Mme CLAVERIE
- Ecole Maternelle de la Pierre Blanche au Lamentin (Guadeloupe), classe de petite et moyenne section de Mme HICKEL

Un appareil photo numérique

- Groupe scolaire du Sivos de Brotonne, à Bourneville (27), classe de CM2 de Mme FAGNONI
- Ecole publique Massillon au Havre (76), classe de CM1 de Mme OLLLOIX
- Ecole primaire de Saint-Vincent-Bragny (71), classe de Grande section/CP de Mme RAMEAU
- Collège Langevin Wallon à Blainville sur l'eau (54), classe de 6ème SEGPA de Mmes BONNET et CUCUAT
- Ecole publique de Saint-Pierre-de-Quiberon (56), classe de CP/CE2 de Mme CORITON

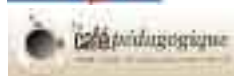
Un lot de 25 livres des Editions de l'Ecole des Loisirs

- Ecole élémentaire publique de Saint-André-de-Corcy (01), classe de CM2 de Mme COLIN
- Ecole élémentaire La Tour d'Aleron à Combs-la-Ville (77), classe de CE2/CM2 de Mme SOUMAH-GOUMEZIANE
- Ecole primaire de Viels-Maisons (02), classe de CM2 de Mme LAUNE
- Ecole maternelle des Caoucins à Salon-de-Provence(13), classe de MS/GS de Mme BOCAHUT
- Ecole maternelle, avenue de la Porte d'Ivry à PARIS (75), classe de grande section de Mme PORRI
- Ecole maternelle Villeneuve à Rennes (35), classe de Grande section de M. BAILLY
- Ecole Diderot à Lyon (69), classe de CM2 de Mme LAURENS
- IME La Croisée à La Grand-Croix (42), élèves de Mmes BERGER, BONNEFOY, BRUNON
- Hôpital Santos Dumont à Paris (75), élèves de Mme FISCHMAN
- Ecole de la vallée des Meuniers à Monthou-sur-Cher (41), classe de CE2/CM1 de Mme ARMAND
- Ecole maternelle de la Pierre Blanche au Lamentin (Guadeloupe), classe de MS de Mme MENAGER

En partenariat



l'école des loisirs { BnF



LEUR AVIS

JEAN-CLAUDE TRICHET, PRÉSIDENT DE LA BCE

« Augmenter les salaires serait la dernière bêtise à faire (...) Nous ne pouvons rien contre l'augmentation immédiate des prix du pétrole ou des matières premières. Mais en revanche nous devons absolument éviter (...) que les autres prix se mettent à bouger. »

XAVIER BERTRAND, MINISTRE DU TRAVAIL :

« Je vais déposer un nouveau projet de loi sur l'intéressement et la participation : quand les dividendes augmentent, l'intéressement et la participation doivent augmenter d'autant. »

92% DES FRANÇAIS

pensent que leur pouvoir d'achat a baissé depuis un an, selon un sondage Obea-InfraForces.

Pour 81% des sondés, la raison en est que « les entreprises veulent faire encore plus de profits », pour 79% que « la politique du gouvernement n'a pas favorisé le pouvoir d'achat », et pour 78% « qu'il y a eu la crise ».

BERNADETTE GROISON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE FSU

« François Baroin a annoncé, pour la deuxième année consécutive, le gel des salaires des agents de la Fonction publique et la poursuite de la politique indemnitaire et au mérite [...]. Si la fonction publique a, selon nombre d'observateurs, servi « d'amortisseur social » pendant la crise, l'augmentation des salaires des agents de la fonction publique est aujourd'hui une nécessité et une reconnaissance de leur travail ainsi qu'un atout majeur pour la relance économique. »



LES PRIX FLAMBENT LES SALAIRES STAGNENT

Sur un an, 20% d'augmentation pour les carburants et le gaz, 4,8% pour les fruits, 140% pour la pomme de terre, 10 à 20% sur le café, 5,5% sur le tabac et 3,4% sur les assurances habitation. Et les salaires stagnent.

L'énergie a connu une hausse de 15% sur un an selon l'Insee. L'Etat contrôlant en grande partie les prix du secteur, soit directement (électricité et gaz) soit par le montant des taxes (pétrole), le gouvernement se devait de réagir. Première mesure, sur l'essence, des compensations fiscales seront accordées par le biais des « frais réels », donc aux seules professions où l'on utilise fortement de son véhicule. Elles seront financées par une taxe exceptionnelle sur les compagnies pétrolières à hauteur de 100 millions d'euros. Deuxième mesure, le prix du gaz a été gelé. Il faut dire qu'il avait augmenté de 20% sur un an. Et la prochaine hausse de l'électricité sera limitée à 2,9%. Jusqu'à quand ?

PLUS 21,6% POUR LES DÉPENSES DE LOGEMENT

Le gouvernement essaie de donner l'impression qu'il veut bien faire, quitte à tomber dans le ridicule comme l'a fait le secrétaire d'Etat à la consommation début avril lorsqu'il a imaginé le « panier des essentiels ». Un gadget hebdomadaire proposé par les grandes surfaces à un prix ne dépassant pas 20 euros pour une dizaine de denrées brutes, correspondants à trois repas pour

quatre personnes. Comme dans le même temps, les salaires n'évoluent pas, c'est le pouvoir d'achat qui en prend un coup. Selon l'Insee les « dépenses préengagées » ou « dépenses contraintes », c'est-à-dire tous les frais fixes qu'a mensuellement un salarié, sont en hausse vertigineuse : plus 21,6% pour les dépenses liées au logement (loyer, chauffage, électricité...) plus 3,5% pour les assurances et services (hors assurance-vie), plus 2,5% pour les factures de télécommunication. C'est dire qu'il reste peu en fin de mois, surtout si l'on fait partie des moins aisés. Car, pour les petits salaires, l'Insee chiffre à 33% la part des dépenses contraintes dans le budget de la famille, contre 21% pour les ménages aisés.

Selon un sondage Obea-InfraForces réalisé auprès de 1004 personnes en avril dernier, 45% des Français estiment que « le gouvernement doit favoriser l'augmentation des salaires », 27% qu'il doit bloquer les prix des produits de première nécessité, 14% ceux de l'essence et de l'énergie. Seulement 6% se prononcent pour une diminution des impôts et 3% pour l'augmentation des aides sociales. C'est dans ce contexte, que le gouvernement a décidé, pour la deuxième année consécutive, un gel des rémunérations des fonctionnaires... **Jacques Mucchielli**

Cinéma

DVD de Printemps...



Arte édite le 24 mai deux films précieux et peu connus, qui méritent largement d'être vus et appréciés grâce à la vidéo. Philippe Ramos avait adapté *Moby Dick* en 2007 avec son film *Capitaine Achab*, primé au festival de Locarno. Son style déroutant et audacieux faisait écrire au journal *Le Monde* à son sujet : « art du contre-pied, de l'admiration intelligente, de la fertile trahison, en un mot dans art de la liberté ». Faire un film intimiste à partir de la prodigieuse histoire de la baleine blanche était effectivement un exploit cinématographique et esthétique. Le DVD est accompagné d'un entretien avec le réalisateur et du court métrage de 2003 qui

annonçait le film long. L'autre film, c'est *Indigène d'Eurasie*, *Derniers jours d'un mafieux* du Lituanien Sharunas Bartas, un polar à l'ancienne sorti en salle l'an dernier. Bartas, qui interprète le rôle principal, a tourné entre l'île d'Yeu et... Moscou. La tradition du film noir est respectée, mais les choix formels sont surprenants et féconds. Quant à Carlotta, fidèle à son scrupuleux travail d'éditeur, il sort *Mean Streets* qui fut le premier coup d'éclat international de Martin Scorsese en 1973. Le film est bien sûr toujours fascinant mais Carlotta y ajoute un documentaire de 27 minutes où le maître new-yorkais commente le tournage. Un film dont Scorsese avoua qu'il était en partie inspiré des *Vitelloni* de Fellini, ce qui est à la fois surprenant et tout à fait compréhensible. *Mean Streets*, modèle absolu du film new-yorkais fut d'ailleurs tourné principalement à Los Angeles ! Magie du cinéma... Et le tueur, à la fin, assis à l'arrière de la voiture, qui en est l'interprète ? Ceux qui regarderont bien le reconnaîtront.

René Marx

Musique

Requiem, Tango et Palestine

Groupe phare du chant polyphonique corse, A Filetta sort un album puissant : « *Di Corsica Riposu, Requiem pour deux regards* ». Des voix évoquent la mort pour mieux célébrer la vie. Le groupe cite d'ailleurs Jankélévitch : « *Ce qui ne meurt pas ne vit pas* ». On remercie le *Festival de Saint-Denis* pour ce travail de commande, cette œuvre pour sept voix, récitant et bandonéon, chantée en latin avec des passages récités en corse, français et italien. Une très belle ouverture spirituelle et artistique.

Cristina Vilallonga, voix du groupe de tango électronique franco-argentin *Gotan Project* présente son dernier album de compositions originales *Luna Borracha* enregistré à Buenos



Aires. Un quatuor voix, piano, bandonéon, contrebasse envoûtant, sur le fil, entre tango et jazz. Le trio Joubbran est formé par trois frères, héritiers d'une famille de oudistes depuis quatre générations et originaires de Nazareth. Les compositions de leur dernier album *AsFâr* ont été enregistrées sur le vif. L'émotion transpire et les variations nouvelles pleuvent.

Un Grand Orient de Palestine à partager sur le champ avec ces trois oudistes virtuoses qui parlent de leur instrument comme de frères.

Laure Gandebeuf

A Filetta *Di Corsica Riposu, Requiem pour deux regards, DEDA*

Cristina Vilallonga *Luna Borracha, DISCMEDI*
Le Trio Joubbran AsFâr World Village

L'AGENDA

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, ATOUT POUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVES TERRITORIALES

Cette 5ème édition de la réussite éducative est organisée par l'Anaré (*Association nationale des acteurs de la réussite éducative*) et la ville de Lyon, et soutenue par l'Acsé (Agence nationale de Cohésion Sociale et de l'Égalité des chances). Elle aura pour thème général, « la réussite éducative, atout pour les politiques éducatives territoriales ».

Le 24 mai au Palais des congrès – Lyon 6ème
<http://association-anare.blog4ever.com/blog/>

PETITE ENFANCE ET PLURILINGUISME

De nombreux pays ont développé des expériences et des recherches pour améliorer l'accueil des enfants allophones en prenant en compte leurs langues familiales tout en les introduisant à l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Des intervenants de pays différents interviendront lors de cette journée d'étude.

Le 18 mai à l'IUFM de Strasbourg
www.lefuret.org

CONCURRENCE, COMPÉTITION OU COOPÉRATION ?

QUEL AVENIR POUR LES ZEP, 30 ANS APRÈS ?

Cette journée nationale de l'OZP s'intéresse aux deux modèles qui coexistent actuellement : celui de l'école du mérite et de la sélection, fondé sur la compétition, et celui de la progression collective, fondé sur la coopération. Sont-ils compatibles ? La journée sera aussi l'occasion de faire le point sur l'état de la situation prioritaire.

Le 21 mai 2011 à Paris
<http://www.association-ozp.net/spip.php?article9434>

EVALUATIONS : « LA PRESSION DU COURT TERME »

On dit que l'évaluation prend de plus en plus de place. Comment l'expliquez-vous ?

Depuis les années 1980, plusieurs facteurs convergents y ont contribué : la critique de la notation classique (subjective, peu stable, injuste,) le besoin d'élaborer des critères de comparaison (indicateurs scolaires pour dire quelles écoles seront en ZEP, estimation « objective » des écarts entre élèves, classes, écoles,) l'entrée dans une ère d'évaluation des politiques publiques (définir des priorités budgétaires en fonction de critères objectifs), comparaisons internationales enfin, cherchant à classer les pays par « performances, » mais aussi à permettre une réflexion sur les facteurs explicatifs des résultats obtenus. Evaluer, c'était se donner un nouveau moyen d'information sur l'école, qui ne se confondait pas avec les indicateurs classiques (redoublements, réussites et échecs aux examens.) Or, comme toujours, ce moyen d'information est devenu de plus en plus ce qui oriente et définit les priorités dans le travail d'apprentissage. Mais nombre d'activités peuvent être estimées qualitativement (un changement de comportement scolaire, un travail collectif,) mais pas évaluées au sens strict du terme (sauf à être dénaturées.)

Comment les compétences se sont-elles intégrées dans cette histoire ?

La plupart des systèmes scolaires occidentaux ont des curricula d'enseignement assez bien définis, mais sans qu'ils aient nécessairement des « programmes d'enseignement ». Finalement, ils fonctionnent tout au long de la scolarité comme on fonctionne en France au cycle 2, quand on dit qu'un enfant sait lire et écrire : il s'agit bien de repérer la présence d'une compétence, à travers des indices divers (on regarde si un enfant est capable de lire/comprendre seul un texte bref « adapté à son âge », pas une notice d'encyclopédie.) Cette notion de compétence peut permettre des comparaisons internationales, ce qu'un programme ne permet pas facilement. Prenons l'exemple de l'histoire :



© Mira/Naja

Anne-Marie Chartier

agrégée de philosophie, docteure en sciences de l'éducation

les enfants anglais, allemands ou espagnols ne seront pas capables de donner des noms de rois de France ou de dire à quel événement se réfère le 14 juillet, mais ils en seront capables pour leurs rois et leur fête nationale. On voit que derrière les savoirs des programmes français, c'est bien la capacité à se situer dans une histoire nationale, quelle que soit la nation qui est visée.

Quel regard portez-vous sur l'évaluation à la maternelle ?

La question que je me pose toujours quand on introduit une innovation dans l'école, ce n'est pas ce qu'elle apporte en elle-même, c'est ce qu'elle produit par ricochet : si j'ajoute quelque chose (une langue étrangère, par exemple), qu'est-ce que j'enlève ? Si j'utilise une nouvelle technologie (la photocopie, par exemple), qu'est-ce que ça change dans l'ensemble du fonctionnement du travail ordinaire ? Or l'évaluation en maternelle produit les effets habituels de tous les dispositifs d'évaluation : la

pression du court terme (toute activité doit s'achever en montrant ce qui a été acquis,) le recours accru à des exercices se présentant sous forme de tests standardisés (les fiches à remplir, avec les smileys qui ne sourient pas toujours,) le primat des activités « qui laissent des traces interprétables » sur celles qui ne laissent pas de trace (les échanges oraux, les activités motrices, les moments où on écoute une histoire, où on chante) ou des traces difficiles à interpréter (les modelages, la peinture, les jeux de construction, les activités de production collective.) La règle numéro un, en pédagogie comme en médecine, est « d'abord ne pas nuire ». Je suis donc extrêmement inquiète de voir comment l'entrée de dispositifs d'évaluation en maternelle produit de l'échec scolaire qu'elle veut éviter : les enfants se classent, savent qu'ils vont « réussir ou échouer » et non pas « apprendre à faire ». Si l'objectif était de prévenir l'échec et qu'on aboutit au résultat contraire, il y a de quoi se poser des questions, non ?

Comment redéfinir les pratiques d'évaluation dans l'activité de l'enseignant ?

Les enseignants savent bien que l'évaluation d'une activité ne doit pas être plus coûteuse que l'activité elle-même, qu'elle doit être simple et lisible pour les enfants, que les critères de notation doivent être connus à l'avance et qu'une note ne peut jamais rendre compte de multiples aspects impliqués dans une tâche scolaire. Il faut donc faire participer les élèves aux procédures d'évaluation (et/ou d'appréciation) pour qu'ils sachent en déjouer les pièges. Ce qui veut dire qu'il faut attendre qu'ils aient l'âge permettant de comprendre de quoi il s'agit, ce qui n'est pas vraiment acquis avant le cycle 3. Avant cette date (mais aussi longtemps après,) le plus important, ce sont tous les « indicateurs de progrès », absent des évaluations standardisées.

**Propos recueillis par
Lydie Buguet**